



**LOGEMENT:**  
PRIORITÉ À  
L'ACCESSION SOCIALE  
À LA PROPRIÉTÉ

**IMPÔTS LOCAUX:**  
LES TAUX BAISSENT  
ENCORE EN 2009

# Le stationnement “minute”



**Le stationnement  
“minute”  
est destiné  
à faciliter une  
course ponctuelle  
et rapide dans le  
centre-ville : petit  
achat, dépôt  
de plis...**

## Comment fonctionne-t-il ?

L'utilisateur retire un ticket délivré par les **horodateurs spécialisés** situés à proximité de ce type de stationnement. Pour obtenir un ticket, **l'utilisateur tape les quatre premiers chiffres de son numéro d'immatriculation**. Il appuie ensuite sur le bouton “vert”. Il reçoit **un ticket valable 15 minutes**. Il le place bien en vue derrière le pare-brise de son véhicule. Des agents contrôlent le système en permanence. À l'issue des 15 minutes, le système ne peut être réactivé avec le même numéro de plaque.

## Où trouver ces stationnements “minute” :

Place Châtelet  
Rue Georges-Fessard  
Boulevard Chasles  
Rue Saint-Michel  
Rue au lin  
Place Jean-Moulin  
Rue du Grand-Faubourg





# Nous tenons nos promesses !

Notre équipe multiplie à nouveau les réalisations dans tous les quartiers de la Ville.

Vous pouvez aujourd'hui vérifier sur le terrain le respect de nos engagements électoraux.

Et nous le faisons en respectant nos grands principes : en continuant de baisser les impôts, et en consultant les chartrains au cours de nombreuses réunions, dans les quartiers comme à l'Hôtel de Ville.

## Un village d'irréductibles !

Alors que de nombreuses collectivités, Villes, Départements, Régions augmentent leurs impôts, nous baissons les taux des Chartrain pour la 8ème année consécutive !

Et nous renouvelons notre engagement de poursuivre cet effort tout au long du mandat.

Notre effort de gestion serait incomplet sans notre action quotidienne pour votre bien-être.

Si « demain » est important, nous avons pleinement conscience qu'« aujourd'hui » l'est au moins autant pour vous.

Alors nous multiplions nos services : ce mois ci, nous vous parlons de la future halte-garderie en centre ville, des activités de plus en plus nombreuses pour les enfants pendant les vacances, à destination des Chartrains comme des non Chartrains.

Ville centre, Chartres demeure solidaire de son agglomération et de son bassin de vie.

## Quelques (bonnes) notes de printemps...

Nous vous avons promis **un mandat sportif** : Même si son football ne brille cette saison, Chartres abrite une équipe de tennis de table qui, pour la première fois, accède au plus haut niveau national.

L'ASTT, promue en Pro A, est le premier club Chartrains à atteindre un tel niveau.

Nous avons également promis de rendre **un plus grand nombre de chartrains propriétaires** :

Les premières tranches de logements neufs sont en cours d'attribution, notamment ceux de Beaulieu, qui avaient accepté de déménager pour permettre le renouvellement de leur quartier.

Et, croyez-moi, ils apprécient le changement !

Et ce n'est pas tout : le 10 avril dernier, les enfants du quartier ont eux-mêmes posé la première pierre du futur Pôle Enfance, qui intégrera une crèche, une maternelle et une école primaire.

Une réalisation à la mesure de la nouvelle vie du quartier des Petits Clôts.

## Y'a pas de mai(s) !

Dans le même esprit, et malgré la crise, nous voulons ouvrir davantage l'accession sociale à la propriété. Nous allons permettre aux personnes qui ne sont pas dans le logement social, mais qui auraient le droit d'y accéder, de devenir propriétaire de leur logement, si elles le désirent.

Car, je le maintiens, il n'y a pas de plus grande injustice sociale que de ne pas être propriétaire de son logement à la fin de sa vie de travail.

Vous aider à devenir propriétaire, c'est notre plus grande ambition car c'est votre plus cher désir.

**Jean-Pierre GORGES**  
Député-Maire de Chartres

## » Social

# 8

- Bientôt une halte-garderie au centre-ville



## » École

# 14

- Une nouvelle cantine à la Brèche



# CHARTRES Votre Ville

mai 2009

en COUVERTURE :

Pose de la première pierre du pôle enfance des Petits-Clos.

**VOTRE VILLE**  
LE MAGAZINE DE CHARTRES  
NUMERO 80 - Mai 2009

**HOTEL DE VILLE**  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
TEL. : 02 37 23 40 00  
FAX : 02 37 23 41 99  
www.ville-chartres.fr

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
ELISABETH FROMONT

**DIRECTEUR DE COMMUNICATION**  
JEAN-GUY MURIEL

**SECRETAIRE DE REDACTION**  
MYLENE ROUSSEAU

**REDACTION**  
JACQUELINE BRENNER  
ALEXIS BOZET

**PHOTOGRAPHIES**  
GUILLERMO OSORIO  
FRANÇOIS DELAUNEY  
SÉBASTIEN JANVIER

**MAQUETTE, MISE EN PAGE**  
PAO MAIRIE DE CHARTRES

**IMPRESSION**  
IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.

**TIRAGE**  
30 000 EXEMPLAIRES

**DISTRIBUTION**  
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : 1257-5194

## » Tennis de Table

# 34

- L'ASTT accède à la Pro A



# 38



## » Jumelage

# 30

- 50 ans d'amitié avec Spire : le programme



## » Actu

# 8

- Logement : Jean-Pierre Gorges ouvre davantage l'accès sociale à la propriété



## Histoire

- Être maire de Chartres sous la Révolution



## » Culture

# 43

- A la médiathèque, exposition *Portraits du Maroc*

Pour la 8<sup>e</sup> année consécutive

# Les taux des impôts locaux en baisse

Encore davantage en période difficile, les citoyens sont sensibles à la pression fiscale. Ils comptent plus sur la collectivité, mais sont réticents devant des prélèvements fiscaux supplémentaires. La Ville de Chartres continue de baisser ses taux. Les explications de Franck Masselus, adjoint aux finances.



**Votre Ville :** Au moment où toutes les plus grandes villes de France augmentent massivement leurs impôts, vous confirmez la volonté de la municipalité de Chartres de les baisser ?

**Franck Masselus :** « Cette baisse est d'ores et déjà votée. Nous pourrions constater sur nos avis d'imposition en fin d'année que la Ville, pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, baisse ses taux de fiscalité. Cette baisse se poursuivra chaque année pendant ce mandat, à savoir -1% sur le taux de la taxe foncière et -0,50 % sur le taux la taxe d'habitation. »

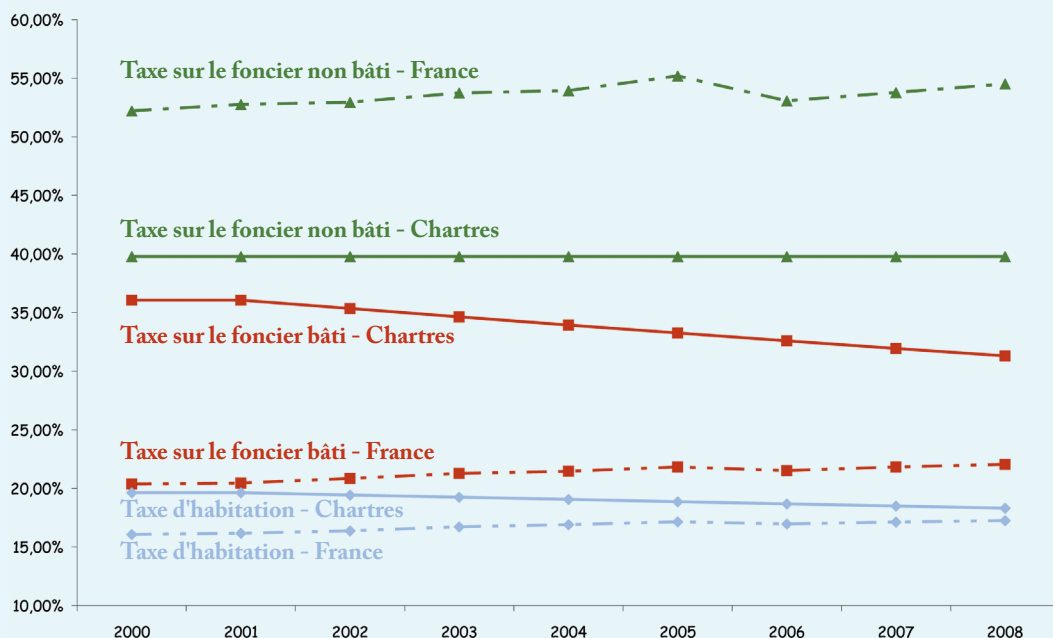
**VV :** Pourquoi cette continuité depuis 2001 ?

**FM :** « Le taux de la taxe d'habitation était en 2001 de 19,63%, elle sera de 18,21 % en 2009. Quant à la taxe foncière, son taux était de 36,05% toujours en 2001, il sera de 30,99% cette année. Chartres se rapproche progressivement de la moyenne nationale. Nous sommes partis en 2001 d'une fiscalité qui était supérieure de 80 % à celle des villes de même taille. Nous en sommes à 44%, d'après le ratio légal publié par le Ministère de l'Intérieur. C'est pourquoi nous continuons notre effort d'équité et d'attractivité. »

**VV :** Les grandes villes françaises augmentent en moyenne leurs impôts 2009 de plus de 5 %, avec une pointe de 47 % comme sur la taxe foncière parisienne, et des hausses fréquemment supérieures à 10 %. Qu'en pensez-vous ?

**FM :** « Très clairement des municipalités ont retardé les hausses jusqu'aux élections municipales de l'an dernier. Il y a également aujourd'hui une tendance qui conduit les municipalités à « frapper fort » lors du premier budget du mandat, pour s'assurer des ressources considérables d'entrée, et ne plus afficher de hausse de la fiscalité pendant les dernières années du mandat. J'ajouterai que ces grandes villes sont majoritairement dirigées par des municipalités socialistes, qui n'ont pas en matière de pression fiscale la même philosophie que nous. Avec Jean-Pierre GORGES, nous avons depuis 2001 encadré notre action par la fiscalité : le tour de force n'est pas seulement de baisser les impôts, mais de parvenir en même temps à augmenter les investissements. Cela passe nécessairement par une rigueur de gestion appliquée aux charges de fonctionnement. »

## Evolution comparative de la fiscalité depuis 2000



Maîtrise des dépenses d'électricité

# La Ville s'engage dans l'énergie verte

Depuis 2004, la Ville de Chartres réalise, de manière durable, des économies considérables en énergie.

**L**ors du conseil municipal du 26 mars, Laurent Lhuillery, adjoint à l'animation de la ville, a fait un point sur l'état de la consommation électrique.

En 2004, la Ville de Chartres et la société Citéos signaient un contrat de gestion globale pour l'exploitation du réseau électrique public, courant jusqu'à la fin de l'année 2009.

Sa mission revêtait plusieurs aspects : la maîtrise de la puissance et des coûts, le conseil et l'aide juridique auprès de la collectivité, et surtout, le remplacement du matériel obsolète.

L'objectif de 52% de renouvellement du parc lumineux se trouve déjà franchi, alors qu'il reste encore des changements prévus.

Elisabeth Barrault, adjointe à l'aménagement et aux travaux, explique « *qu'aujourd'hui, avec 10% de puissance en moins et une baisse de 18% de la consommation, les rues de la ville profitent de 16%*

*de luminosité en plus. Les 650 interventions prévues au moment de l'état des lieux, lors de la signature du contrat en 2004, portent donc, très positivement, leurs fruits. La preuve se fait plus visible encore au regard des 10.5% de pannes annuelles d'autrefois tombées largement en dessous des 8%, un chiffre que l'on espérait seulement atteindre au début du partenariat.* »

**« Nous ne nous amusons pas à éclairer le ciel. »**

L'équipe municipale regrette toutefois que plus de la moitié des sommes attribuées soient utilisées à réparer des dégradations dues à des actes de vandalisme.

En tout, 52 tonnes de CO<sup>2</sup> en moins ont été rejetées dans l'air ce qui, pour donner une image,

représente l'équivalent de plus de 616 000 km en voiture.

A l'heure actuelle, avec 21% de sa production d'énergie dite « verte » (géothermique, photovoltaïque...), la Ville de Chartres engage l'ensemble de ses démarches sous le prisme HQE (Haute Qualité Environnementale) et se situe indéniablement dans le cadre de « l'agenda 21 » (plan d'action adopté au Sommet de la Terre) pour le développement durable. D'ailleurs, à ceux qui critiquent, par exemple, l'évènement Chartres en Lumières, Laurent Lhuillery répond :

*« nous ne nous amusons pas à éclairer le ciel mais nous mettons en valeur notre magnifique patrimoine de manière éclatante. Chartres en Lumières ne représente que 5€ par jour et par site en électricité, alors que ça rapporte beaucoup plus à notre activité commerciale et touristique. Je ne vois pas beaucoup d'autres manifestations qui peuvent en dire autant. »*



En 2010, une nouvelle halte-garderie au centre-ville

# « Une nécessité pour les familles »

Comme prévu, une nouvelle halte-garderie devrait ouvrir ses portes au centre-ville de Chartres. Il reste à en définir les capacités et les heures d'ouverture, en fonction des besoins de la population. C'est l'objet du questionnaire ci-contre. Les explications d'Elisabeth Fromont.

**Votre Ville :** Vous aviez dit dans « Votre Ville » que le projet de halte garderie en centre-ville était à l'étude. Où en êtes-vous ?

**Elisabeth Fromont :** *Le projet avance, conformément aux engagements pris par Jean-Pierre Gorges lors des élections municipales. Il s'agit d'une nécessité, car il manque une halte-garderie aujourd'hui au centre-ville, même si nous avons construit d'autres équipements neufs pour la petite enfance. Nous venons d'ailleurs de poser la première pierre du futur pôle enfance des Petits Clos, rue Ampère, qui outre une école maternelle et une école primaire, prévoit une nouvelle crèche complète.*

**VV :** Où se trouvera la halte-garderie du centre ville ?

**EF :** *Rue du Docteur Maunoury, au rez-de-chaussée de l'actuel foyer Sylvia Montfort. Pour ceux qui connaissent, c'étaient les anciens locaux de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie. L'espace était voué aux retraités, il va accueillir des petits enfants. Je précise que tous les partenaires de la Ville (CAF, Conseil Général) ont visité ces locaux qui leur conviennent. Il nous reste maintenant à réaliser les travaux nécessaires pour une ouverture que nous espérons à la rentrée 2010.*



**VV :** Pourquoi le questionnaire que nous publions page suivante ?

**EF :** *La Caisse d'Allocations Familiales nous demande de publier ce questionnaire et d'en collecter les réponses. Il s'agit pour la C.A.F. de vérifier le besoin de cet équipement, de façon à ce que la Ville comme les parents puissent obtenir les financements et les aides nécessaires.*

*Toutes les familles intéressées doivent retourner ce questionnaire, dûment rempli, au CCAS (32 boulevard Chasles à Chartres) avant le 1<sup>er</sup> juin 2009.*

*Je répète qu'il est important pour nous de connaître précisément le besoin des familles, pour mieux définir les horaires et les jours d'ouverture.*



# Questionnaire à retourner au CCAS\*

## I- Identification de la famille

NOM / PRENOM (facultatif) .....

ADRESSE .....

1/ Situation de famille : vous vivez  en couple  seul(e)

2/ Vous élevez seul(e) votre (vos) enfant(s)  Oui  non  en garde alternée

3/ Nombre et âge des enfants (du plus grand au plus petit) :

	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> enfant	3 <sup>e</sup> enfant	4 <sup>e</sup> enfant	5 <sup>e</sup> enfant
Mois et année de naissance					

4/ Enfant à naître  oui  non

5/ Enfant handicapé  oui  non

6/ Votre situation professionnelle :

	Madame	Monsieur
Sans activité professionnelle		
Recherche un emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En congé parental	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activité professionnelle		

## II- Vos besoins

1. Nombre d'enfants concernés par cet accueil \_\_\_\_\_

2. Avez-vous des solutions d'accueil en cas d'imprévu ou d'urgence ?

oui précisez \_\_\_\_\_  
 non

3. Utiliserez-vous l'accueil en halte-garderie ?

Pour vos loisirs  Pour des rendez-vous médicaux  Pour des démarches d'emploi  
 Pour des démarches administratives  Pour faire vos achats  Autres

4. Quels seraient vos besoins ?

*Merci de classer les jours souhaités par ordre de préférence de 1 à 6 (1 étant votre premier choix etc ..):*

LUNDI :	JEUDI :
MARDI :	VENDREDI :
MERCREDI :	SAMEDI :

*Les temps :*

Matin (9h-12h)  oui  non Après-midi (14h-18h)  oui  non

\* CCAS, 32 Bd Chasles - 28000 Chartres (avant le 1<sup>er</sup> juin 2009).

# « Je veux ouvrir davantage l'accèsion sociale à la propriété »

Au moment où Chartres Habitat attribue les nouveaux logements de la rue de Sours, du Faubourg-la-Grappe, de Rechèvres et des Hauts-Saumons, Jean-Pierre Gorges, Député-Maire et Président de Chartres Habitat, explicite les principes de la politique du logement à Chartres. Avec une volonté particulière : rendre le maximum de Chartrains modestes propriétaires de leur logement.

**Votre Ville : La crise est là, ne va-t-elle pas raréfier les constructions de logements, et donc de logements sociaux ?**

**Jean-Pierre Gorges :** *Les gens pouvaient le craindre, mais la crise, et il faut bien le comprendre, nous offre aussi des opportunités. Quand les programmes de logements privés se vendent plus difficilement, il est possible pour Chartres Habitat d'acheter certains de ces logements à des prix beaucoup plus intéressants.*

*C'est ce que nous avons fait, et nous avons pu les acheter dans des résidences qui ne prévoyaient pas au départ la présence de logements sociaux. Financièrement, l'Office y a gagné, et la mixité sociale en a profité.*

**VV : Continuerez-vous à vendre le logement social à ses locataires ?**

**JPG :** *J'ai décidé de proposer au Conseil d'Administration de Chartres Habitat de faire davantage encore : le Gouvernement et le « Mouvement HLM » ont signé une convention selon laquelle 1 % du parc national de logements sociaux sera proposé à la vente chaque année.*

*A Chartres, nous le faisons depuis longtemps, pour le plus grand bé-*

*néfice de familles modestes qui sont devenues propriétaires à des prix exceptionnels, surtout si l'on songe que c'était en pleine période de spéculation immobilière : je considère, et encore plus en période de crise, que la plus grande injustice sociale, c'est de ne pas être propriétaire de son logement à la fin de sa vie de travail.*

« Je vais permettre à ceux qui pourraient prétendre au logement social, mais qui n'y vivent pas, de postuler à l'accèsion sociale à la propriété. »

*Je veux réparer une autre injustice : il y a des gens qui ne vivent pas dans le logement social, mais qui pourraient y prétendre, au vu de la modicité de leurs revenus. Parfois, ils sont sur liste d'attente. Ils vivent donc comme une injustice le fait que nous nous contentons de proposer l'accèsion sociale à la propriété aux*

*seuls locataires de Chartres Habitat. Je les comprends, et l'Office va désormais leur permettre de devenir candidats-propriétaires.*

*Je le répète, nous voulons une ville ouverte à tous les milieux sociaux, et nous voulons donc des propriétaires plus nombreux dans tous les quartiers. Il est révolu le temps des « réserves » de riches propriétaires faisant face aux « ghettos » de locataires pauvres.*

**VV : Deux ans après la résidentialisation de Beaulieu et d'une partie de la Madeleine, un an après votre réélection, le logement est donc toujours votre priorité ?**

**R :** *Plus que jamais, car je considère la politique du logement comme l'un des outils principaux de l'aménagement de Chartres. Progressivement, nous ouvrons tous les quartiers aux populations les plus diverses. Cette mixité sociale se retrouve dans la diversité des architectures : plus question de grandes barres uniformes, comme des forteresses aveugles. Au contraire, les nouveaux immeubles de Chartres Habitat sont des petits collectifs, pas trop hauts, avec des terrasses et des jardins : regardez rue de Sours, Faubourg la Grappe ou aux Hauts-Saumons.*



*Aujourd'hui, à Rechèvres 200, les mêmes habitants qui nous reprochaient de vouloir détruire leur quartier, nous demandent maintenant d'aller plus vite, tant ils ont compris que nous agissons dans leur intérêt, et surtout à leur rythme.*

*Mixité sociale, complémentarité des générations : il n'y a plus aujourd'hui de ces quartiers sans enfants, où les écoles fermaient. Partout nous réinstallons des familles, et nous construisons de nouvelles écoles.*

**VV : Comment vont les finances de Chartres Habitat ? Comment faites-vous pour financer tout cela ?**

**JPG :** *Il y avait de l'argent à Chartres Habitat, beaucoup d'argent qui ne servait à rien, ni à réhabiliter le logement existant, ni à construire de nouveaux logements. Avec cet argent, nous avons réhabilité des centaines de logements. Nous en avons résidentialisé des centaines d'autres.*

*Nous avons rendu des centaines de Chartrains propriétaires de leur logement social, malgré l'opposition de nos adversaires, malgré les réticences de certains organismes du « Mouvement HLM ».*  
*Avec l'argent de ces ventes, nous avons lancé d'autres program-*

*mes, nous avons acheté d'autres logements. Regardez : leur qualité étonne !*

*Il faut savoir que les organismes du « Mouvement HLM » nous ont reproché de ne pas augmenter les loyers. Pourtant nous leur disions qu'il serait insupportable de le faire pendant que nous couvrons ces quartiers de chantiers divers.*

**« Chartres Habitat dispose de près de 6 millions d'euros de fonds propres. Cet argent ne peut pas rester dormir dans une banque, il doit servir aux locataires. »**

*Songez que nos loyers sont 25 % en dessous de la moyenne nationale. Aujourd'hui, la Mission Interministérielle d'Inspection du Logement Social (MILOS) nous presse*

*d'augmenter ces loyers.*

*Songez que ces mêmes organismes du « Mouvement HLM » nous ont reproché de vendre des logements, c'est-à-dire de rendre des Chartrains modestes propriétaires : je vous ai dit que nous allions encore amplifier cette vente. Et cet argent, conformément à la loi, nous permettra de mettre en chantier des logements neufs plus modernes.*

*Aujourd'hui, les perspectives financières de Chartres Habitat sont très positives. Nous disposons de près de 6 millions d'euros de fonds propres, et je vais proposer au Conseil d'Administration de Chartres Habitat de les investir dans de nouveaux programmes : cet argent ne peut pas rester dormir dans une banque. Il doit servir aux locataires, et aussi aux candidats-propriétaires, dans les proportions fixées et votées par le Conseil Communautaire de Chartres Métropole dans son Plan Local de l'Habitat (P.L.H.), validé par l'Etat. C'est dire que cette action ne se limitera évidemment pas à Chartres Habitat : tous les bailleurs sociaux de l'agglomération seront concernés.*

**Devenez propriétaires grâce à la location-accession  
Contact Chartres-Habitat :  
02.37.25.65.34**

Des activités pour les jeunes, de Chartres et d'ailleurs

# Chartres Solidaire (4)

Après les grands équipements (Conservatoire, Théâtre, Médiathèque), les activités chartraines proposées aux jeunes bénéficient également aux enfants et aux adolescents originaires des communes voisines. Panorama.



**E**n matière d'accueil de ses jeunes, la Ville de Chartres gère tout un dispositif à travers ses Maisons Pour Tous et les associations de quartier.

En revanche, d'autres activités sont ouvertes aux enfants et aux adolescents originaires d'autres communes. Ces activités sont gérées par la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Chartres. Les activités sportives se déroulent notamment pendant les vacances scolaires (en collaboration avec Madeleine Sport et Détente) dans le cadre de l'école municipale des sports.

C'est bien sûr la Ville qui fournit le personnel d'encadrement.

Au total, plus de 1240 jeunes sont concernés, entre 5 et 17 ans.

Selon les activités, entre 1/4 et 1/3 sont des non-Chartrains.

Ces activités sont tarifées à l'heure, et facturées à peine plus cher aux non-Chartrains.

Exemple : 4 euros les 3 heures pour les Chartrains, 5 euros pour

les non-Chartrains, sachant que les charges des personnels qui les encadrent sont entièrement assumées par la Ville de Chartres.

*« Cette ouverture répond autant au bon sens qu'à la solidarité : pourquoi séparer des amis qui fréquentent toute la semaine les mêmes écoles, sachant que certaines communes environnantes n'ont pas les moyens de proposer ce genre d'activités. Le surcoût très léger est juste un souci d'équité symbolique, la majeure partie des coûts de fonctionnement de ce genre d'activités restant à la charge du budget de la Ville, et donc de ses contribuables »,* commente Karine Dorange, adjointe aux affaires scolaires, à la jeunesse, aux sports et à la vie des quartiers.

Les « pass-jeunes » sont encore plus révélateurs de l'attractivité des activités chartraines.

Ils étaient 361 à les acheter en 2006/2007, ils sont aujourd'hui près de 700 pour la saison 2008/2009.

Chaque pass revient à 34 euros à

la Ville de Chartres, qui les facture 12 euros à chaque jeune chartrain (4,5 euros pour les enfants de familles Rmistes).

La Ville revend évidemment 34 euros les mêmes pass aux communes qui souhaitent les acheter et qui restent ensuite libres de les facturer à leurs administrés au prix qu'elles décident. Chaque municipalité décide donc de la part qui doit être assumée par le budget municipal, et donc par la solidarité. Mais il faut souligner que les jeunes venus d'ailleurs bénéficient, à travers ces pass, d'activités qu'ils ne trouveraient pas dans leur commune d'origine.

*« C'est un peu notre manière de faire bénéficier tous les jeunes des avantages d'une ville centre qui peut mobiliser plus de monde et donc organiser davantage. Vous remarquerez que chaque commune reste libre d'offrir ses pass aux conditions qu'elle souhaite. Nous ne forçons la main de*



*personne, et le succès grandissant de ces pass valide notre action. C'est un de nos grands bonheurs ».*

Il faut enfin mentionner les Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH). Cette activité est déléguée à l'Association PEEP 28. Elle recouvre l'accueil péri-scolaire dans les écoles, les centres de loisirs le mercredi, pendant les petites vacances et en été, l'aide aux devoirs pour les collégiens, et les classes de découverte. Cela concerne plus de 1000 familles.

La Ville finance cette activité à hauteur de 420 000 euros chaque année, soit plus de la moitié du coût de la prestation.

Pour les enfants chartrains, la Ville module sa tarification selon les revenus des familles, ce qu'elle ne peut pas faire pour les non-Chartrains. C'est la seule différence.

10 % des enfants bénéficiaires viennent d'autres communes, principalement de l'agglomération, *« surtout au mois d'août, car nous sommes pratiquement la seule commune à proposer des activités toute l'année sans interruption. Il faut insister sur le fait qu'une journée complète de CLSH coûte à peine plus de 10 euros, ce qui est exceptionnel si l'on songe à l'éventail et à la qualité des activités proposées, comme à la densité et à la qualification de l'encadrement nécessaire. »*





La nouvelle cantine de l'école de la Brèche a été inaugurée par Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres.

**L**es jeunes Chartrains de l'école primaire de la Brèche, place Drouaise, vont enfin pouvoir profiter d'un restaurant scolaire digne de ce nom. La nouvelle cantine a été inaugurée jeudi 26 mars par Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, en présence, notamment, de Karine Dorange, adjointe aux affaires scolaires, à la jeunesse, au sport et à la vie de quartier, de nombreux encadrants et enseignants de l'école, de l'inspecteur d'académie adjoint, et des parents d'élèves.

Avant ces travaux plutôt complexes, mais rondement menés dès octobre 2007, les enfants devaient se contenter d'un préau pour prendre leur déjeuner. Désormais, ils disposent d'un restaurant scolaire nouvelle génération, de 168 m<sup>2</sup> de surface utile, dessiné par le cabinet d'architectes *Pichot*.

Les 615 000 € d'investissements pour la réalisation de ce projet permettent d'offrir de très bonnes conditions d'accueil et de services tant pour le personnel que pour les enfants qui sont 150 de l'école primaire de la Brèche et de l'école maternelle Coursaget à venir y déjeuner.

Une réalisation qui améliore le confort des enfants et qui mise sur l'avenir de l'école.



# Pour les 3 âges de l'enfance



Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, accompagné d'élus, de parents d'élèves, d'enseignants et de plus de 300 enfants, a posé la première pierre du pôle enfance de Beaulieu qui comprendra une école maternelle de 7 classes, une école primaire de 12 classes et une crèche de 65 places. Conçu par l'architecte Edouard François, cet ensemble de 5 500 m<sup>2</sup> devrait ouvrir à la rentrée 2010.

## Instruction civique

# Les CM1/CM2 découvrent la mairie

Françoise Ferronnière, adjointe à la démocratie locale, la citoyenneté et la mémoire, a convié les élèves de CM1 et de CM2 des écoles publiques et privées de Chartres, à venir visiter l'Hôtel de Ville et découvrir son fonctionnement.

Au total, 15 classes se sont rendues au service des formalités administratives, puis aux archives municipales. Les élèves ont ensuite particulièrement apprécié la maquette géante de Chartres au futur, et se sont prêtés au jeu d'un mariage fictif célébré par l'adjointe au maire.

Avant de partir, l'élue leur a offert des cadeaux, notamment un livre sur Chartres.



A la MPT de Beaulieu

# Caméra au "point"



8 jeunes de la MPT de Beaulieu réalisent un court métrage avec lequel ils participeront à la 20<sup>e</sup> édition de « Regards Jeunes sur la Cité », en octobre prochain.

**L**es cinq Maisons Pour Tous (MPT) que compte la Ville fourmillent d'initiatives aussi originales que constructives. Il en va ainsi de l'atelier de court métrage mis en place dans la MPT de Beaulieu, sous la responsabilité de Khaled Nahdi, qui explique que *« depuis plusieurs années, on voulait donner la possibilité à nos jeunes de 12 à 17 ans de concevoir du début à la fin leur propre court métrage. Nous avons donc sélectionné les 8 jeunes les plus intéressés et, de janvier à avril, ils ont travaillé sur leur projet, chaque mercredi après midi »*. L'éducatrice Emmanuelle Housseau connaissait déjà Fabien Piccinin, de l'association « La Belle Rouge », qui possédait le matériel et l'expérience nécessaires pour encadrer une telle entreprise. Le petit groupe d'apprentis acteurs-réa-

lisateurs-scénaristes a toutefois disposé d'une très grande latitude pour la réalisation de son film, aussi bien devant que derrière la caméra. Les répétitions se sont déroulées avec bonne humeur mais également beaucoup de sérieux. Les scènes d'improvisation, qui ont servi de base au projet, se sont parfois révélées fort utiles dans l'élaboration du scénario : l'histoire de copains qui vont tout mettre en oeuvre pour qu'un des leurs puisse réaliser son rêve. La ville, avec ses immeubles, ses bus, le sous-sol de la MPT, a servi de décor au film, ainsi que le cadre prestigieux du Théâtre, vers lequel vont tout particulièrement les remerciements de la troupe. Khaled Nahdi précise que *« tout ça n'aurait pas été possible sans le soutien de la Ville de Chartres. Sans cette initiative, les jeunes n'auraient jamais eu l'occasion de voir tout ça.*

*De plus, ils apprennent à travailler en groupe et surtout à développer une confiance en eux, nécessaire pour exposer ses idées et les voir se concrétiser. L'expérience leur servira dans leur vie personnelle ».*

## En concours à la Villette

Nos jeunes Chartrains auront fini à temps pour présenter leur réalisation en octobre à Paris, lors du concours « Regards jeunes sur la cité », organisé à la Villette par l'Office Régional des Œuvres Laïques d'Éducation par l'Image et le Son (ORELEIS), dont l'objectif est de « permettre et de développer la pratique des techniques audiovisuelles et de communication afin de favoriser la culture et l'éducation permanente, de susciter la création ». Souhaitons-leur toute la réussite qu'ils méritent.



## À l'Hôtel de Ville

# Réunions de quartier devant la maquette



Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, présente l'évolution à venir de la ville.

**D**epuis mars 2008, Jean-Pierre Gorges avait demandé à un trio d'adjoints, Daniel Guéret, Elisabeth Barrault et Isabelle Mesnard, d'animer des réunions de quartier, dans chacun des 27 bureaux de vote de Chartres.

Ces réunions concernaient la vie quotidienne des Chartrains. A chaque fois, les élus faisaient le point des actions engagées, recueillaient les demandes et les transmettaient aux services de la Ville, qui se chargeaient de leur mise en œuvre dans la mesure où elles étaient validées par la municipalité.

L'année 2009 voit ces réunions de quartier connaître un déroulement différent. Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, présente l'évolution à venir de la ville aux habitants des quartiers, devant la grande maquette qui se trouve dans la salle Jehan de Beauce de l'Hôtel de Ville, la même qui avait passionné les Chartrains lors de son exposition aux Artisanales. Les Chartrains de chaque quartier sont donc invités à l'Hôtel de Ville. Ceux qui le souhaitent viennent par leurs propres moyens, les autres peuvent emprunter un bus de la Ville pour se rendre à la réunion et en revenir. Le lieu et l'heure du rendez-vous figurent sur l'invitation qu'ils trouvent dans leur boîte aux lettres le moment venu.

## Mendicité agressive et vagabondage

A la demande des Chartrains, la Ville avait pris pour l'année 2008 un arrêté anti-vagabondage interdisant la mendicité agressive et prolongée, dans les rues du centre-ville, des secteurs commerciaux, des places et des promenades de la ville.

Cet arrêté a été reconduit pour la période estivale, jusqu'au 31 octobre 2009.

## Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois

# Permanences des élus

Les représentants de la municipalité (adjoints et conseillers) tiennent des permanences 1 fois par mois dans chacun des 11 secteurs de la ville.

Ces permanences se tiennent en soirée (entre 18 h et 20 h). Elles ont pour objet d'écouter les Chartrains, lors de rencontres et de conversations informelles. Elles et ils peuvent faire part aux élus de leurs problèmes et de leurs doléances, ainsi que de leurs commentaires sur l'action municipale.

### Attention !

En 2009, ces permanences se tiennent le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois, à 18 heures.

Les permanences de Rechèvres (10<sup>e</sup>) et des Bas-Menus (18<sup>e</sup>) sont désormais regroupées à Rechèvres pour des raisons pratiques.

Les élus de la majorité tiennent les permanences dans les 11 secteurs suivants (écoles ou salles communales) :

- Ecole François Villon
- Abbayes Saint Brice
- MPT de Beaulieu
- MPT de Saint Chéron
- MPT Forum de la Madeleine
- MPT Bel Air
- MPT Rechèvres
- Ecole Le Grand Jardin
- Ecole Jules Ferry
- Hôtel de Ville
- MPT du Pont Neuf

### Les prochaines réunions se tiendront aux dates suivantes :

**Lundi 11 mai** (secteur concerné : école primaire du Mail).

**Vendredi 19 juin** (secteur concerné : Forum de la Madeleine).

# Le Maire et les élus à



## ◆ Visite de sécurité dans les écoles

Daniel Guéret, accompagné des services de la Ville, s'est rendu dans différents établissements scolaires (ici, à l'école du Grand Jardin), afin d'évaluer les problèmes de sécurité extérieure aux abords des écoles.

## Dialogue avec les propriétaires de bar ►

Daniel Guéret, Elisabeth Barrault, Christian Gorge et Isabelle Mesnard ont rencontré une quarantaine de propriétaires de bars et établissements de nuit. L'occasion de faire le point sur le nouveau cahier des charges pour les terrasses, d'aborder les difficultés consécutives à la loi anti-tabac, recueillir les suggestions et partager les constats des professionnels.



## ◆ Réunion de quartier des Hauts-de-Chartres

Depuis le début de l'année, Jean-Pierre Gorges reçoit les habitants des quartiers devant la maquette de Chartres au futur, installée dans l'Hôtel de Ville. Les Chartrains peuvent ainsi s'informer des actions engagées par la municipalité et adresser directement leurs demandes aux élus.



# l'écoute des Chartrains



## ◆ Un macaron pour le Grand Monarque

Jean-Pierre Gorges a tenu à féliciter personnellement toute l'équipe du restaurant « Le Georges », situé dans l'enceinte de l'hôtel Le Grand Monarque, nouvellement étoilé au guide Michelin.

## ② Le Lions Club et le Rotary à l'Hôtel de Ville

Jean-Pierre Gorges a présenté la maquette de Chartres au futur aux membres du Lions Club et du Rotary des 2 vallées venus s'informer des différents projets de la Ville.



## □ Les élus avec les commerçants de la Basse-ville

Daniel Guéret, Elisabeth Barrault et Isabelle Mesnard ont dialogué avec les commerçants de la Basse-ville. Ils ont pris en compte leurs demandes qu'ils ont immédiatement transmises aux services de la Ville.





# Le Banquet des Aînés



3 000 personnes ont assisté au déjeuner spectacle offert par la Municipalité aux personnes de plus de 65 ans. Chanteurs et danseurs ont animé pendant trois jours ce banquet qui s'est tenu dans la bonne humeur et la gaieté, à Chartrexplo les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 avril dernier.

## Brèves

### Fête du Printemps

Vendredi 5 juin, de 10h à 16h,

La résidence Les Acacias ouvre ses portes le samedi 23 mai de 14h à 18h30. Vente de paniers fleuris et de mosaïques réalisés par les résidents. Différents stands dont un concours de jeux vidéo sur la Wii seront animés par une chorale à 15h.

Renseignements  
tél. 02 37 91 16 66.

Résidence les Acacias,  
24 rue du général Patton, Chartres.

## Communiqué

### • ZAC de Rechèvres

Par délibération en date du jeudi 29 janvier 2009, le Conseil municipal approuvé le dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté de Rechèvres.

La délibération portant approbation du dossier de la réalisation de la ZAC de Rechèvres est affichée en Mairie. Le dossier est consultable à la Direction de l'Aménagement, Centre Technique municipal, 2 rue Edmond Poillot, 28000 Chartres (tél. 02 37 88 43 23) aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

### • ZAC de la Roseraie

Par délibération en date du jeudi 26 mars 2009, le Conseil municipal approuvé le dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté de la Roseraie.

La délibération portant approbation du dossier de la réalisation de la ZAC de la Roseraie est affichée en Mairie. Le dossier est consultable à la Direction de l'Aménagement, Centre Technique municipal, 2 rue Edmond Poillot, 28000 Chartres (tél. 02 37 88 43 23) aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pour tout problème technique dans la ville

# Ayez le réflexe

## 02 37 88 44 44

Ou par Internet <http://www.ville-chartres.fr>



Production Ville de Chartres  
Conception originale Xavier de Richemont

# Chartres en lumières 2009

Jusqu'au 19 septembre  
Tous les soirs dès la tombée  
de la nuit

24 sites illuminés  
Spectacle gratuit

## Nouveau ! le Char'train

*Des visites de Chartres en Lumières  
sont organisées avec le Char'train,  
au départ des quartiers suivants:*

- 7 mai et 19 mai, La Madeleine  
(avenue J. Pichard, abri bus)
- 20 mai, MPT Saint-Chéron
- 26 mai, MPT des Hauts-de-Chartres
- 2 et 4 juin, MPT de Beaulieu.

**Gratuit et sans réservations**  
*Nombre de places limitées.*

[www.chartresenlumieres.com](http://www.chartresenlumieres.com)



Stationnement à Rechèvres

# La place de l'Abbé Stock en zone bleue

Depuis le 9 avril



Le nouvel aménagement de la place de l'Abbé Stock a permis de libérer de nouveaux espaces de stationnement. Pour éviter les « voitures ventouses » sur ces emplacements, la Ville a choisi de créer une « zone bleue », sur la

place Stock et le haut de la rue Huysmans, afin de favoriser la rotation des véhicules en stationnement et permettre ainsi aux clients des commerces, aux riverains et aux parents d'élèves de stationner plus facilement.

Sur le marché du mercredi, place Billard



## Le plein de saveurs !

Un petit marché de produits frais s'installe, tous les mercredis matin, au cœur de la ville, place Billard.

**L**a halle de la place Billard, en plein cœur de la ville accueille, chaque mercredi matin depuis quatre ans déjà, un petit marché de produits frais qui complète celui, plus imposant, du samedi. Le fromager *Crémerie Ammeux*, les fruits et légumes *Letourneur* et la *Poissonnerie Saint-Pierre* y installent leur stand depuis le premier

jour. S'ils apprécient tout particulièrement cet emplacement, tous souhaiteraient cependant voir les commerçants venir en plus grand nombre. « Il manque, par exemple, un boucher ».

Si l'on interroge une cliente sur l'existence du marché, sa réponse est sans équivoque : « la proximité de ce marché au cœur de la ville est vraiment très agréable. Et puis ça

*nous permet de venir deux fois dans la semaine faire de petits achats et avoir tout le temps des produits frais à la maison. En plus, ce qui est sympa, c'est que les commerçants ont beaucoup de choix et surtout, toujours le sourire ».*

Il arrive même souvent d'y croiser, parmi les clients, des familles de touristes anglais attirées par le charme des étalages.

Une opération de promotion du vélo

# Un pique-nique à vélo

Une opération *Ensemble à Vélo* aura lieu le dimanche 7 juin, de 10h à 15h. L'occasion de venir se promener en famille, à vélo, et de pique-niquer sur les bords de l'Eure.

Une opération *Ensemble à Vélo*, encadrée conjointement par la MAIF Prévention et la Sécurité Routière, propose aux familles de Chartres et de ses environs une balade à vélo sur les pistes cyclables de la ville, agrémentée d'un pique-nique, le dimanche 7 juin de 10h à 15h.

Sur un stand installé entre le stade des Bas Bourgs et l'hospice Saint Brice, des animateurs insisteront sur la sécurité routière au guidon et distribueront des Codes du jeune cycliste, des chabubles fluorescents et des Plans verts (cartes des pistes cyclables de l'agglomération chartreuse).



La Fête du Parfum, les 6 et 7 juin.

## Une ode aux odeurs

La Fête du Parfum, organisée par la Ville, Chartres métropole et le pôle de compétitivité Cosmetic Valley, réservera des surprises à notre sens olfactif.

di matin, l'ouverture officielle de la manifestation. De multiples entreprises profiteront de l'occasion pour installer des stands dans la cour, nouvellement ouverte sur l'extérieur, et présenteront leurs produits aux touristes et aux visiteurs. Les curieux pourront également découvrir le nouveau centre des fragrances.

### Un arbre de poèmes

Les enfants pourront accrocher des poèmes à l'attention de leur maman sur un arbre, près du parvis et le dimanche après-midi, un tirage au sort révélera un gagnant pour chaque commune de l'ag-

glomération. L'heureux vainqueur emportera un coffret de parfum. Une exposition se tiendra dans la Maison Canoniale, proche de la Cathédrale, et une autre sur les parfums d'Orient à la médiathèque, dans le cadre de sa présentation sur le Maghreb. Enfin, un parcours promenade des senteurs et une scénographie, réalisés par le service des Espaces Verts de la Ville, permettront à chacun de participer à des ateliers de senteurs. Des restaurateurs proposeront au moment du déjeuner des menus spécialement concoctés pour l'évènement.

Chartres, capitale de la lumière et du parfum, organise de nombreuses manifestations pour cette nouvelle édition de la Fête du Parfum. Dans les locaux agrandis et modernisés de la Cosmetic Valley (le mur érigé entre le parvis de la Cathédrale et la cour des bureaux sera supprimé) aura lieu, le same-



# L'aubépine, le joli bois de mai

On l'appelle aussi cenellier ou valériane du cœur. Ses fleurs abondantes symbolisent le printemps. Souvent sujet aux maladies il y a quelques décennies, cet arbuste revient en force dans les jardins de la Ville.

**L'**aubépine (*crataegus*) appartient à la famille des Rosacées qui compte en Amérique du Nord et en Europe près de deux cents espèces. La plupart sont des arbustes de 4 mètres environ qui s'adaptent facilement à tous les sols.

On peut l'utiliser en haie, en solitaire ou en arbre d'alignement.

Autrefois touchée par des maladies pandémiques, l'aubépine était tenue en disgrâce et peu plantée. Elle avait quasiment disparu de nos rues.

A la fin de cet hiver, le Service Espaces verts de la Ville vient d'en replanter 44 rue du Mou-

lin à Tan, 5 rue de la Foulurie et 5 rue du Frou.

La variété choisie, *crataegus laevigata Paul's Scarlet'* (épine rouge), à couronne large et pyramidale puis arrondie, peut atteindre 6 à 8 m.

Les branches latérales robustes sont très étalées, les branches sont épineuses, moins cependant que celles de l'espèce originelle, mais piquantes (épines de 2.5cm).

Avec son écorce brun gris, ses feuilles de 3 à 5 lobes vert foncé, cette variété se recouvre au printemps de fleurs doubles d'un rouge lumineux.

Peu exigeante, l'aubépine supporte la taille et s'adapte bien à l'air des villes.

## Le saviez-vous ?

L'aubépine représente la pureté et la virginité.

Les Celtes avaient coutume de se marier pendant la floraison de l'aubépine. Les Athéniens en portaient une branche lors des repas de noces. On dit même que la couronne du Christ était tressée en bois d'aubépine.

Son bois très dur servait autrefois à la fabrication des cannes et s'utilisait comme bois de chauffage.

Nos aïeux lui accordaient des vertus contre l'insuffisance cardiaque et la tension artérielle. Les anxieux peuvent la boire en infusion.

Les 15, 16 et 17 mai

# Les Comptoirs de Chartres

La page de l'UCIA

**P**our leur 4<sup>e</sup> édition, les Comptoirs, organisés par l'UCIA de Chartres, animeront le centre-ville de Chartres pendant 3 jours, du vendredi 15 au dimanche 17 mai.

Plus de 70 exposants producteurs, éleveurs, commerçants, négociants et artisans venus de toute la France vous accueilleront sur l'Esplanade du Boulevard Chasles et la Place des Epars, et vous feront découvrir leur savoir-faire et leurs produits. Les produits Terre d'Eure et Loir seront représentés en force !

Dans les rues et places du centre-ville, vous pourrez profiter de nombreuses animations et passer une agréable journée en famille.

Les commerçants du centre ville participeront à l'évènement et vous feront bénéficier de promotions toutes particulières pour l'occasion. Pour la 1<sup>re</sup> fois à Chartres, un animateur commercial sillonnera le centre-ville avec une voiturette électrique. Il vous orientera vers les bonnes affaires et vous fera gagner des cadeaux. Le dimanche, plus d'une cinquantaine de commerces seront ouverts. Profitez-en !

Les membres de l'UCIA, et tout particulièrement Maryline Chéry qui pilote l'organisation des Comptoirs de Chartres, tiennent à remercier tous les partenaires de leur soutien apporté pour la préparation de cette édition 2009.

Bons Comptoirs de Chartres à tous!

**Maryline CHERY**



## les Comptoirs de Chartres

*le commerce d'une autre nature*

du vendredi **15**  
au dimanche **17**  
**mai**  
**2009**



### Esplanades

- Boulevard Chasles
- Place des Epars
- Place des Halles
- Centre Ville
- Place Billard



# Programme des animations

## 15, 16 et 17 mai

Toutes les animations sont gratuites

### Animation dans les rues

#### → Vendredi 15, Samedi 16 et Dimanche 17 mai

- Un animateur et sa voiturette électrique sonorisée sera à la disposition des commerçants pour : promo, vente flash, tirage au sort de lot, etc... de 10h à 19h.

#### → Samedi 16 et Dimanche 17 mai

- Majorettes «Les Mistinguettes d'Amilly» 14h à 18h (départ de la place Marceau).
- Poney de 10h à 12h et de 15h à 17h.

### Place des Halles

#### → Vendredi 15 mai

- Manège.
- Jeux en bois 18h à 20h.
- Stand maquillage 15h à 20h.
- 6 petits sulkys avec circuit 15h à 20h.

#### → Samedi 16 mai

- Manège.
- Jeux en bois 10h à 20h.
- Poney dans les rues de 10h à

12h et de 15h à 17h.

- Stand maquillage 10h30 à 13h et de 15h à 19h.
- 6 petits sulkys avec circuit 10h30 à 13h et de 15h à 19h.

#### → Dimanche 17 mai

- Manège.
- Jeux en bois 10h à 20h.
- Poney dans les rues de 10h à 12h et de 15h à 17h.
- Stand maquillage 10h30 à 13h et de 15h à 18h.
- 6 petits sulkys avec circuit 10h30 à 13h et de 15h à 18h.

### Place Marceau

#### → Samedi 16 mai

- Majorettes «Les Mistinguettes d'Amilly» 14h à 15h.

#### → Dimanche 17 mai

- Ecole de musique Denise Sorand à partir de 15h.
- Majorettes «Les Mistinguettes d'Amilly» 14h à 15h.

### Place Billard

#### → Samedi 16 mai

- Le marché le samedi 16 mai 7h à 14 h.
- Concert de «BLUES» (gratuit) samedi 16 mai de 15h 30 à 19h.

- Majorettes «Les Mistinguettes d'Amilly» 14h à 18h (départ de la place Marceau).
- Poney dans les rues de 10h à 12h et de 15h à 17h.

#### → Dimanche 17 mai

- Brocante de l'UCIA le dimanche 17 mai 2009 de 7h à 20h.
- Majorettes «Les Mistinguettes d'Amilly» 14h à 18h (départ de la place Marceau).
- Poney dans les rues de 10h à 12h et de 15h à 17h.

### Place des Epars

#### → Vendredi 15 mai

- Inauguration à 17 h – cocktail à partir de 18h30 sur invitation.
- Music Light Show Mignot Music Academy 11h – 14h30 – 17h.

#### → Samedi 16 et Dimanche 17 mai

- Music Light Show Mignot Music Academy 11h – 14h30 – 17h30.
- Danse Country 16 h.

### Butte des Charbonniers

#### → Samedi 16 mai

- Marché textile.

Jumelage Chartres/Chichester

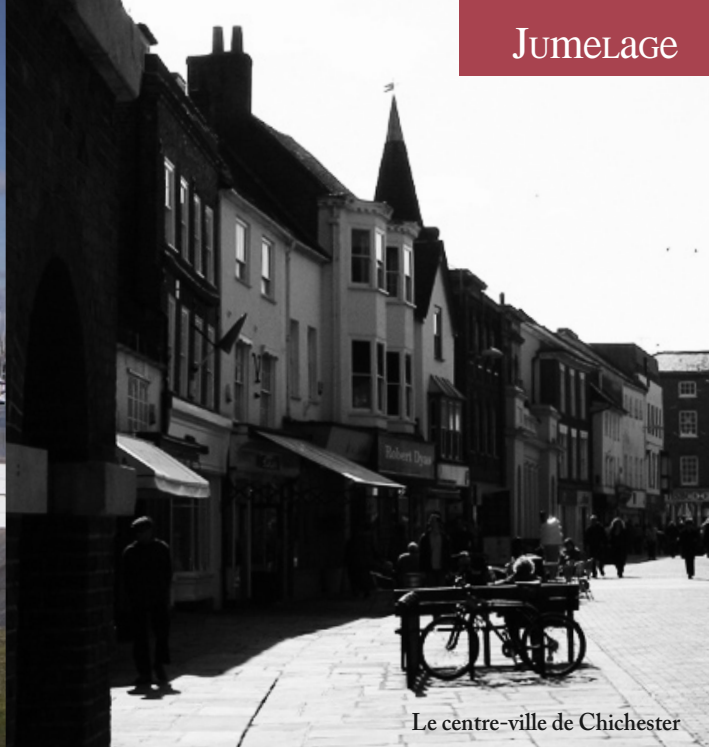
# Un demi siècle d'entente plus que cordiale



©Photos : Margaret Brown.



La marina de Chichester



Le centre-ville de Chichester

Le pacte d'amitié scellé en 1959 entre Chartres et Chichester soufflera ses 50 bougies, du 4 au 8 juin en Angleterre.

**E**n cette année riche en commémorations pour l'Association des Jumelages, le cinquantième anniversaire de l'amitié scellée entre Chartres et Chichester (Angleterre) sera fêté du 4 au 8 juin, au Royaume Uni. La délégation de représentants de notre ville, se composera notamment de Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, Patrick Géroutet, adjoint à la promotion et au rayonnement de la Ville et sa déléguée Isabelle Vincent, conseillère municipale.

Les rapprochements entre les deux villes commencèrent tout de suite après la seconde guerre mondiale. Chichester, base aérienne importante de la côte sud de l'Angleterre, avait permis à Jean Moulin, illustre résistant,

préfet d'Eure-et-Loir, de se poser en 1940 sur le sol allié.

En 1959, Joseph Pichard, signait officiellement l'acte de jumelage dans le salon Montescot de l'Hôtel de Ville, lors de la première visioconférence entre Chartres et Chichester.

Depuis, les échanges n'ont jamais cessé. Ils devraient même s'intensifier puisque dorénavant, les élèves des écoles primaires de Chichester apprennent systématiquement le français.

Pour les adultes, différents clubs comme le Rotary ou le Lions sont en liaison constante tout au long de l'année.

A l'occasion de cet anniversaire, de nombreuses familles chartraises seront accueillies dans des familles d'accueil et les évêques des deux cathédrales, jumelées



Priory Park

elles aussi depuis la même époque, co-célébreront la messe du dimanche.

De nombreux événements se dérouleront pendant ce week-end du début juin. Une exposition Picassiette se tiendra à Pallant House Gallery, un des principaux musées d'art contemporain d'Angleterre, et donnera lieu à un concours auprès des jeunes de Chichester. Un second concours concernera les décorations des vitrines de la ville.

La confirmation du pacte d'amitié et une cérémonie dans l'avenue de Chartres font également partie du programme. Nos amis anglais comptent bien aussi nous surprendre en nous réservant quelques surprises.

Jumelages : 50<sup>e</sup> anniversaire Chartres/Spire

# Le programme

du 21 au 24 mai



## La Garde Républicaine dans la cathédrale

Dès le vendredi, 11h, une gerbe sera déposée sur la tombe de l'Abbé Franz Stock, à l'Eglise St Jean-Baptiste de Rechèvres.

- A 14h45, on inaugurera une plaque commémorative, place de Spire, avec le chœur et l'orchestre des jeunes du Conservatoire.

- A 16h, la confirmation du pacte de jumelage sera signée dans le Salon Marceau de l'Hôtel de Ville. À partir de 17h30, des Big Bands de Chartres et de Spire donneront des concerts de jazz sur la place des Halles, suivis d'animations.

- A 20h30, le Requiem de Mozart résonnera dans la Cathédrale, interprété par le grand chœur du Conservatoire de Chartres accompagné par l'Orchestre Symphonique de la Garde Républicaine.

- Le samedi, d'autres manifestations se tiendront également place des Halles dans l'après midi, et à 17h l'Orchestre de Musique de Chambre de Spire (qui animera

également la messe de 11h le dimanche) nous émerveillera dans l'Eglise St Aignan.

## Des expositions sur le thème des 50 ans d'amitié entre Chartres et Spire auront lieu dans 3 musées chartrains :

- À la Collégiale Saint-André : Mosaïques de la photo.

- Dans la salle Jehan de Beauce : exposition de timbres et édition d'une carte postale comprenant un timbre commémoratif.

- Au Prieuré Saint-Vincent : exposition de Fred Feusteine et Andrea Niessen, 2 artistes de Spire, du 24 avril au 24 mai.

*Entrée libre pour toutes les manifestations.*

## Embarquez sur le Capitaine Fracasse !



**P**our vous faire découvrir Paris la nuit depuis la Seine, l'association des Jumelages de Chartres organise un dîner-croisière sur le bateau « Capitaine Fracasse », le samedi 20 juin.

- **18h45** : départ de Chartres, RV sur le parking des Abbayes St. Brice.

- **21h30** : embarquement sur le bateau à l'Île aux Cygnes.

- **21h45** : dîner « menu Amiral », boissons comprises.

- **Minuit** : retour à l'embarcadère et départ pour Chartres (arrivée prévue vers 1h45).

**Prix : 95 € pour les adhérents et 100 € pour les non-adhérents.**

**Réservation au secrétariat de l'association, dans la limite des places disponibles.**

**Tél. 02 37 21 76 77.**

Fête de l'Europe du 6 au 9 mai

# Une semaine consacrée à la Macédoine

**D**ans le cadre de la Fête de l'Europe, Chartres présente la Macédoine à travers toute une déclinaison de manifestations culturelles : films, concerts, poésie, peinture et gastronomie.

Pays des Balkans, la Macédoine, candidate à l'entrée dans l'UE, connaît aujourd'hui un développement économique et touristique rapide.

Les paysages naturels préservés, les monastères, la maison natale de Mère Térésa à Skopie, attirent chaque année de plus en plus de visiteurs.

La Fête de l'Europe est donc l'occasion de découvrir un pays de deux millions d'habitants et de 25 000 km<sup>2</sup>, en pleine mutation.

## Au programme :

- Films en VO sous titrés, 6 mai à 15h30 et 9 mai à 15h30, à l'auditorium de la médiathèque ; 8 mai à 17h30 au salon Montescot (Hôtel de Ville).
- Concert de musique classique avec poésie et présentation de peintures, 7 mai à 20h30 au Musée des Beaux-Arts.
- Conférence sur Kobino, observatoire astronomique néolithique, 8 mai à 16h, salon Montescot (Hôtel de Ville).
- Marché et présentation de produits gastronomiques macédoniens, 9 mai de 10h à 12h, place Billard.

*Entrée libre pour toutes les manifestations.*

Opération  
« Rêves de Gosses »

## 150 enfants prennent l'air



Le 25 mai, le Lions Club Chartres Doyen, offre la possibilité à 150 enfants, notamment des handicapés, d'accomplir leur baptême de l'air.

**L**e Lions Club Chartres Doyen, sous l'impulsion de son Président Hervé Neirizi, a obtenu que la ville de Chartres soit sélectionnée comme ville-étape du Tour de France aérien 2009 des *Chevaliers du Ciel*. Le 25 mai, cette association offrira près de 150 baptêmes de l'air à 100 enfants extra ordinaires, issus des Instituts Médico-éducatifs (IME) André Brault et Les Trois Vallées, ainsi qu'à 50 jeunes élèves des écoles Farman et Ferdinand-Buisson. Il s'agira alors de la consécration du travail de coopération de plus d'un semestre entre ces enfants différents qui, grâce au projet pédagogique remarquable *Sol En Ciel*, ont réalisé une fresque à l'effigie du logo de l'événement. Leur œuvre sera exposée, spécialement pour l'occasion, au sein du village d'animation érigé à côté de l'aérodrome de Chartres, puis sera offerte au Centre d'Accueil de jour pour les malades d'Alzheimer, dont le Lions Club Chartres Doyen participe à la création.

L'ensemble de cette belle opération, baptisée *Rêves de Gosse*, a également permis à une partie de ces enfants de visiter, le Musée de l'Air et de l'Espace, le 20 janvier dernier.

*Toutes les informations sur le site : [www.lionschartresdoyen.fr](http://www.lionschartresdoyen.fr)*

Au Tennis Club de Chartres

# Les crocodiles ont les dents longues

N°1 des clubs départementaux, le TCC compte près de 200 joueurs classés, et des équipes au meilleur niveau. Ce qui ne l'empêche pas d'être connu pour ses animations, et son implication dans la formation des jeunes.

**D**euxième sport national en nombre de licences, le tennis affiche plus de 500 pratiquants pour le seul Tennis Club de Chartres, ce qui fait de lui le premier club d'Eure-et-Loir. « 40% de nos licenciés sont des jeunes et nous alignons en championnat 12 équipes masculines, 6 équipes féminines, plus 4 équipes de jeunes et 4 équipes de vétérans. L'école de tennis, encadrée par Vincent Brosset, avec 200 élèves et 4 moniteurs Brevet d'Etat, tourne à plein. » Autant dire que l'ouverture des terrains en terre battue est un soulagement pour le président Stéphane Hébert qui doit faire face, pendant l'hiver, à une « crise du logement », avec seulement deux courts couverts. « Même si je suis profondément attaché à la compétition et aux résultats, je n'en oublie pas pour autant les membres du club qui viennent ici pour la simple pratique d'un tennis de loisir. Nous avons, avec la Ville, un projet de construction de 4 nouveaux courts couverts, qui nous manquent cruellement, à la fois pour les entraînements et pour les membres du club. »

## S'amuser tout en dynamisant les entraînements

Le cadre idéal du TCC, aux Grands-Près, et l'ambiance festive bien connue, attirent autant les familles que les compétiteurs. « L'équipe 1 féminine se compose des 5 meilleures joueuses du département (ndlr : Gwladys Coeuret 0, Laura Leblanc 3/6, Gaëlle Thual 3/6, Camille Cherblanc 3/6, Fanny Pelletier 4/6). Je n'ai pas eu à insister beaucoup pour qu'elles viennent jouer au club ! Nous avons la réputation de savoir nous amuser tout en dynamisant les entraînements pour obtenir le meilleur de nos joueurs. Cette année les filles visent la montée en National 4. Les garçons, eux, viennent de remonter en National 3. »

Et Jean Loglo - 4/6, Richard Fousseureau - 2/6, Marc Belavoine 1/6, Olivier Coutadeur 3/6, Pierre-Antoine Gourdon 3/6, ainsi que leur capitaine Antoine Gauthier, comptent bien s'y maintenir, conformément à la convention d'objectif que le club a signé avec la Ville, en échange d'une subvention de 18 000 euros.

Deux rencontres se joueront à domicile : le 10 mai contre Dax et le 24 mai contre Arles.

Les Chartrains auront besoin de tous leurs supporters pour affronter les sudistes ! Ils se déplaceront à leur tour le 3 mai à Saint-Germain-en-Laye, le 17 mai à Toulouse, le 7 juin à Bordeaux.

## Les femmes et les enfants d'abord !

Si le club a l'habitude d'enregistrer aussi d'excellents résultats en compétitions de vétérans, il pense à préparer l'avenir. « Nous avons le label club formateur de la Région

Centre. Nous mettons l'accent sur la formation des jeunes de 8 à 16 ans, à la fois pour l'entraînement physique et pour l'initiation à l'arbitrage. On néglige souvent cet aspect de la compétition pourtant primordial. » Le club laisse également une large place aux joueuses en organisant des manifestations spécifiques : la journée de la femme, le tournoi Madame Figaro réservé aux 4<sup>e</sup> série, les rencontres FFT mères/filles, et autres animations que son équipe de bénévoles prépare tout au long de l'année.







Thibault Ferey.



Jean Loglo.



Olivier Coutadeur.



Le Président, Stéphane Hébert, Karine Dorange, adjointe aux sports, et Joëlle Morin, secrétaire, lors de la dernière assemblée générale.

*Les matchs de l'équipe 1 masculine au TCC,  
stade des Grands-Près:  
10 mai : Dax  
24 mai : Arles*

**Tennis Club de Chartres**  
Stade des Grands-Près  
Tél. 02 37 21 54 00.  
[tennis.club.chartres@wanadoo.fr](mailto:tennis.club.chartres@wanadoo.fr)



Pour Damien Provost, Sébastien Jover, Karl Lechien, Ionnis Vlotinos (de gauche à droite), l'objectif est atteint.



Avec les encouragements de Karl Lechien, entraîneur.

## L'ASTT au plus haut niveau

*En accédant en deux ans seulement à la Pro A, les pongistes chartrains viennent de réaliser leur rêve. L'ASTT fait désormais partie des meilleurs clubs français. C'est le premier club chartrain à accéder ainsi à l'élite nationale.*

Loïc Bréhu, le président de l'ASTT, peut être fier de son équipe.



Ionnis Vlotinos dans un ultime effort avant la victoire.

# Arnaud, jeune virtuose du moulinet



Le pêcheur chartrain Arnaud Dupin, récent titulaire de l'équipe de France de pêche au coup, participera, les 16 et 17 mai, à la Coupe de la Communauté Européenne en Belgique.

**L'**association de pêche la Gardonnette Chartraine peut se vanter de compter dans ses rangs un pêcheur talentueux.

Arnaud Dupin, membre de la Gardonnette Chartraine depuis son plus jeune âge, perpétue la passion que lui a transmis son père. Il dit lui-même que « *c'est plus une passion qu'un loisir, et c'est même un sport* ».

Entré en compétition à 6 ans à peine, il intègre l'équipe de France minime en 1995 et remporte le championnat du monde. Dès lors, chaque année jusqu'à aujourd'hui, il acquiert différents titres dans des rencontres de tous niveaux qui lui permettent d'accéder, depuis 3 ans, au prestigieux championnat de France senior.

En 2008, il en rapporte une médaille de bronze puis rejoint l'équipe de France réserve. Début 2009, il est titularisé et s'engagera donc les 16 et 17 mai, en Belgique, dans la Coupe de la Communauté Européenne.

## Un exemple pour les enfants

Pour l'entraînement, il existe un calendrier annuel des championnats. Tous les week-ends il y a un concours quelque part. Arnaud Dupin explique que « *pour les épreuves les plus importantes, il faut quelques jours pour apprendre à connaître le parcours, les poissons qu'on y trouve et leur comportement* ». Au sujet des championnats par équipe « *chaque équipe est constituée de cinq pêcheurs. Ils mettent en place une stratégie pendant environ une semaine d'entraînement. Puis, le capitaine procède à des ajustements, en fonction des imprévus de la compétition. La victoire se calcule au poids. Parfois, il vaut mieux attraper plein de petits poissons, et d'autres fois, il faut chercher les gros. C'est notamment là que la stratégie est utile. Au capitaine de faire des*

*choix, le plus vite possible et de préférence les meilleurs possibles !* ».

Pour Arnaud Dupin, la compétition n'est pas tout. A la Gardonnette Chartraine, il fait partie de l'école de pêche et forme des jeunes tous les mercredis après-midi, du mois de mars au mois de juin, du côté de la Maison des Pêcheurs. De plus, en hiver, avec l'Association pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (APPMA), il consacre ses week-ends au nettoyage des berges et des plans d'eau bien trop souvent encombrés de poubelles, cannettes, sacs en plastique, etc.

Un champion modèle pour tous les jeunes pêcheurs chartrains...

## Dernière minute!

Jérémy Cowray, 20 ans, vient d'être sélectionné en équipe de France espoir et disputera donc les championnats du monde, au Portugal, les 25 et 26 juillet prochain.

Championnat de France de billard féminin

# Tapis vert pour les dames

Les championnats de France de billard féminin, réunissent les 8 meilleures joueuses nationales de la saison. Ils se dérouleront les 22, 23 et 24 mai dans la salle du Billard Club Chartrain.

**L**es huit meilleures joueuses de France de la saison vont s'affronter dans la salle du Billard Club Chartrain (BCC), rue du Grand Faubourg, autour de deux tables dites de « *demi match* » (2,80m de longueur), pour décrocher le titre de championne de France 2009 de billard féminin, les 22, 23 et 24 mai prochain.

La Ville de Chartres participe à cette compétition prestigieuse et décerne un trophée à la grande gagnante de cette année.

L'épreuve se déroule sous la forme d'une poule unique dans laquelle toutes les participantes se rencontrent. Pour remporter une partie, il faut acquérir 120 points ou avoir joué 40 reprises (ou nombre de coups). A l'issue de chaque match, des points sont attribués. Deux pour une victoire, un pour une égalité, et bien sûr zéro lors d'une défaite. A la fin, il ne peut y en rester qu'une, celle qui comptabilise le plus haut score.

## Un événement sportif de haut niveau

Pour l'édition 2009, et compte tenu du niveau des différentes joueuses, tous les regards se braquent sur la favorite, double championne de France en titre, la Dijonnaise Julie Martin. Derrière elle, trois autres habituées des salles de billard ont remporté des tournois nationaux cette saison. Elles se disputeront très sérieusement la victoire ou tout du moins le podium : Véronique Ales (Tapis Vert de Reims), Céline Jacques (Billard Club de Faches Thumésnil), et celle vers qui va notre soutien, la Chartreuse Brigitte Gaultier (ici en

photo) qui évolue à domicile. Elle trouvera donc là l'occasion de confirmer la phase ascendante dans laquelle elle se trouve depuis sa victoire au tournoi de Guignicourt, en février dernier. Restent quatre autres prétendantes qui ne viendront pas pour de la simple figuration et qui comptent bien mettre à mal les têtes de listes. Autant dire que la compétition s'annonce sévère et promet de beaux moments de billard au sein du club chartrain.

**Renseignements :**  
**Billard Club Chartrain**  
**52 rue du Grand Faubourg**  
**28000 Chartres.**  
**Tel. 02 37 36 21 45.**

Football Club de Chartres

# Les filles ne sont plus hors-jeu

Le Football Club de Chartres a créé un Pôle Activité Féminin gratuit, destiné à promouvoir la pratique du football chez les jeunes filles de l'agglomération chartreuse.



**L**a Fédération Française de Football (FFF) comprend un département consacré au « Football Diversifié », dans lequel on retrouve notamment le beach-soccer (foot de plage), le foot en salle et le football féminin.

Cette dernière division a pour vocation d'attirer les filles vers le ballon rond. Dans cet esprit, le Football Club de Chartres (FCC) souhaite développer un groupe féminin. Avant tout, il s'agit de sensibiliser ces jeunes filles à un sport collectif, qui fut longtemps réservé aux hommes, en mettant en place un Pôle Activité Féminin (PAF).

Les catégories d'âges étant bien plus larges chez les filles que chez les garçons, le PAF se concentre uniquement autour des benjapousses (6 à 9 ans) et des benjatreizes (10 à 14 ans).

Pour Arnaud Labbé, responsable de l'école de foot, à l'initiative de la section féminine, « l'objectif du PAF est double : permettre aux jeunes filles de pratiquer le football entre elles, lors de réunions où toutes les jeunes licenciées de l'agglomération chartreuse seront les bienvenues. Mais aussi et surtout, accueillir les filles non licenciées désirant s'essayer à une nouvelle pratique. Développer ensuite une section féminine au sein du FCC, et aider à promouvoir le football féminin dans les autres clubs de l'agglomération, afin qu'ils puissent eux aussi créer des équipes féminines. Enfin, nous pourrions envisager un mini championnat local. Pour le moment, il faut faire beaucoup de route pour trouver des équipes de filles contre qui jouer ».

L'inscription au PAF est gratuite et donne lieu à la remise d'un Passfoot d'entraînement qui garantit aux participantes un bon enca-

drement et une assurance pour la pratique de l'activité. L'équipe du PAF, composée d'Arnaud Labbé, de Charlotte Renard, joueuse et future éducatrice, de Valérie Louviaux et de Christine Diard, qui s'occupent de toute la partie administrative, se réjouit du succès des deux dernières sessions tenues en mars et en avril sur la pelouse synthétique de Beaulieu. Très confiants, ils cherchent désormais à constituer une équipe compétente de dirigeants, d'accompagnateurs, d'éducateurs et composer ainsi avec les joueuses une véritable section de football féminin.

**Informations au FC Chartres**  
**Tel. 02 37 34 21 19.**  
**fcc.ecoledefoot.labbea@neuf.fr**  
**<http://fcchartres.com>**

# Être maire de Chartres sous la Révolution

**D**e 1790 au coup d'état du 10 novembre 1799, treize maires se succédèrent, de Asselin à Montéage.

Mode de désignation, statut et profil socio-culturel du premier magistrat de la ville varièrent. De « maire » il devint « président du conseil général de la commune ». Il fut élu au suffrage direct censitaire (Assemblée Constituante, Monarchie constitutionnelle), puis au suffrage universel direct (Convention, République), à nouveau au suffrage indirect puis nommé (Gouvernements révolutionnaires), et enfin élu au suffrage indirect (Directoire). D'abord issu du personnel d'ancien régime, il émergea ensuite de la Révolution. Son lien avec la Société des Amis de la Constitution et une Loge maçonnique est fréquent. Des familles patriciennes fournirent plusieurs maires. Tous s'enrichirent grâce aux biens nationaux, certains présidèrent l'Assemblée départementale.

Janvier de Flainville présida le 14 juillet 1790 la Fête de la Fédération. Foreau avait rédigé le Cahier de doléances du Tiers État de Chartres en 1789. Chevvard maîtrisa un soulèvement exigeant la taxation des grains en novembre 1792. Il installa dans l'Hôtel Montescot la Maison commune établie depuis 1571 à l'Hôtel des Trois Rois. Il publiera (1801) son *Histoire de Chartres et du Pays chartrain* et inaugurerà (23 septembre 1802) l'obélisque à Marceau. Jolly-Deshayes fut suspendu le 6 juillet 1793, arrêté et incarcéré le 24 juin 1794.

Le 22 août 1794, Judel vit la guillotine fonctionner à Chartres et en 1798, élu au Conseil des Anciens du Directoire, il fut le premier maire accédant à un mandat national. Le projet de canal reliant l'Eure au Loir de Semen aurait-il permis la navigation de la Loire à la Seine ? Périer imprima pour le département les lois de la Convention. Sainsot déchristianisa la cathédrale pour en faire le Temple décadaire, et Masson la rendit au culte.

## • Assemblée constituante, 1790-1791

1. *Asselin* (magistrat), maire, 3 févr.-25 mai 1790.
2. *Janvier de Flainville* (avocat), maire, 25 mai-5 sept. 1790.
3. *Foreau* (notaire), maire, 14 nov. 1790-13 nov. 1791.

## • Constitution de 1791, Monarchie constitutionnelle (1791-1792)

4. *Chevvard* (notaire), maire, 14 nov. 1791-4 déc. 1792.

## • Convention, Constitution An II (1792-1795)

5. *Masson* (magistrat), 3 déc. 1792 (désistement) ; *Jolly Deshayes* (magistrat), maire, 04/09 déc. 1792- 6 juil. 1793 (suspendu) sept.-5 déc. 1793 (démission).

## • Gouvernement révolutionnaire (1793-1794)

6. *Judel* (médecin), maire, 5 déc. 1793-25 oct. 1794.

## • Nouveau gouvernement révolutionnaire (1794-1795)

7. *Semen* (ferblantier, greffier de juge de paix), maire, 25 oct.-8 nov. 1794.
8. *Périer* (notaire), imprimerie *Lettellier*, maire, 8 nov.-4 déc. 1794.
9. *Jolly-Deshayes*, 4 déc. 1794 (désistement) ; *Sainsot* (architecte), président du conseil général de la commune, 5 déc. 1794-7 mars 1795.
10. *Masson* (magistrat), président du conseil général de la commune, 7 mars-4 nov. 1795.

## • Constitution An IV, Directoire (1795-1799)

11. *Richer* (notaire), président du conseil général de la commune, 4 nov. 1795-19 sept. 1797 (par dissolution du conseil).
12. *Judel*, président du conseil général de la commune, 18 sept.-23 oct. 1797.
13. *Montéage* (épiciier), président du conseil général de la commune, 23 oct. 1797-6 mai 1800.

## Juliette Clément,

Présidente de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir (SAEL), Directrice des Publications. SAEL, 1 rue Jehan Pocquet, 28000 Chartres.

02 37 36 91 93,  
sael28@wanadoo.fr, www.sael28.fr.  
Recherches : J. Clément  
et S. Bourdais.

Sources : SAEL, AM Chartres  
C11 art. 3, 4; C12 art. 1, 2, 3, 4.

*Façade intérieure de l'ancienne maison municipale ou "Parloir aux bourgeois", rue des Changes (Cl. J. Clément).*

# Les rendez-vous France

Du 31 mars au 2 avril se tenaient au parc des expositions de la porte de Versailles à Paris les Rendez-vous France.



Cette manifestation annuelle organisée par Maison de la France fut l'occasion de rencontrer nos partenaires français et étrangers (Tour Operators, grossistes en voyages etc.), de leur présenter les nouveautés proposées par l'Office de Tourisme de Chartres et de relancer un marché du tourisme ralenti par la situation économique mondiale.

C'est sur le stand de l'Office de Tourisme de Chartres qu'eut lieu la rencontre entre Richard Voisin nouveau directeur général et Corinne Foulquier directrice « sortante » aujourd'hui directrice adjointe de Maison de la France à New York.

Rappelons à cette occasion le rôle important de l'Office de Tourisme dans la promotion de notre patrimoine chartrain et des actions de la Ville, sur les marchés étrangers.

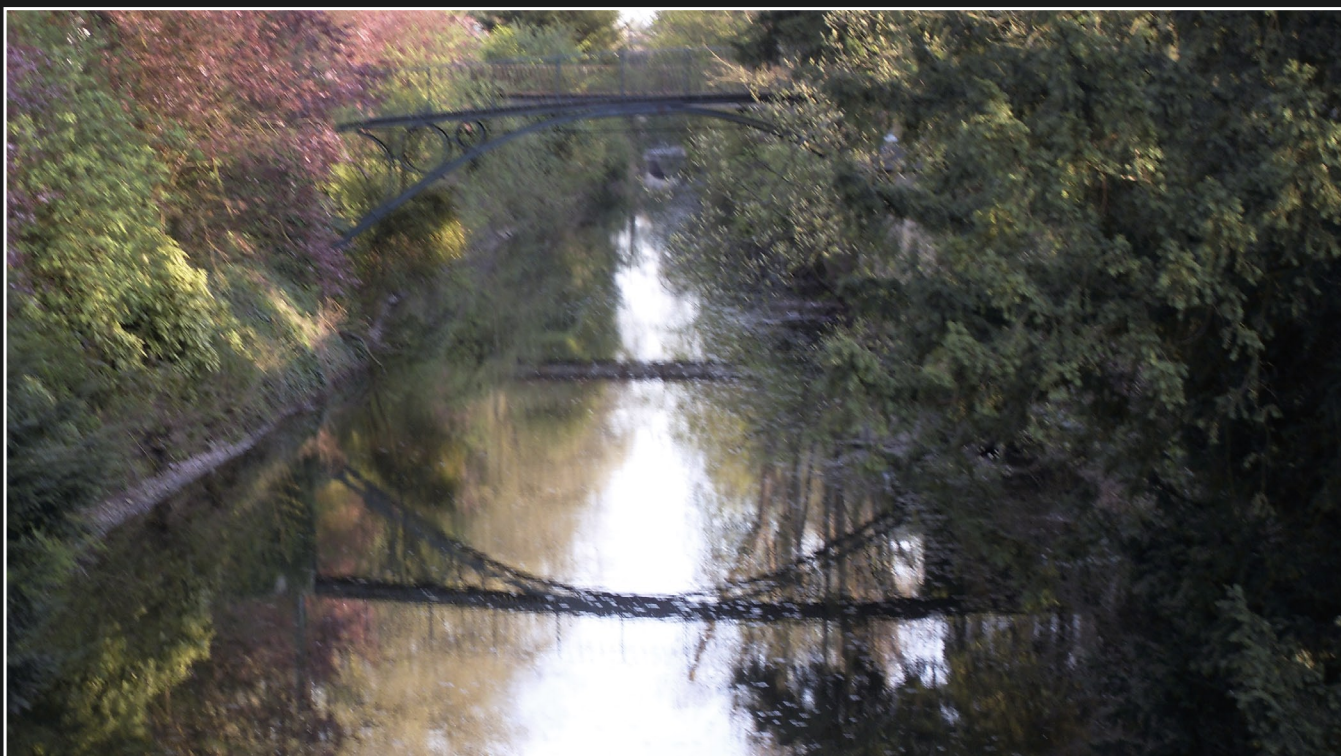
Il est, aujourd'hui, plus que jamais nécessaire en effet, d'être présents sur les marchés, au contact des opérateurs du tourisme et de leur proposer du concret, produits, tarifs etc.

C'est ce dynamisme commercial qui fait de l'Office un « VRP » du commerce chartrain dégageant au passage un chiffre d'affaire important qui ne fait que transiter par l'OT puisqu'il s'agit d'achat de prestations aux acteurs du tourisme local.

# Les Chartrains ont du talent !



Hervé Pommerau - *Le pont Saint-Hilaire*



Maria Asan - *Près du Boulevard Foch*

**L**es photos choisies pour le mois de mai participeront au concours de fin d'année qui permettra au gagnant d'éditer sa photo en carte de vœux de la Municipalité.

Pour paraître dans le numéro de juin les photos doivent parvenir au magazine avant le 15 mai. La photo doit impérativement représenter le patrimoine chartrain ou une scène de la vie chartraine.

Magazine Chartres Votre Ville, place des Halles, 28019 Chartres cedex, pour les photos papier format 13x19 cm ou [votreville@ville-chartres.fr](mailto:votreville@ville-chartres.fr) pour les photos numériques.



Le coin des philatélistes

# Timbres spirois



L'église de la réconciliation.

La célébration prochaine du cinquantième anniversaire du jumelage avec cette ville d'Outre-Rhin donne l'occasion au coin des philatélistes de faire un tour d'horizon complet des timbres allemands avec Speyer comme sujet.

Ils sont cinq spirois dans les catalogues allemands à illustrer la ville, cinq valeurs postales émises en Allemagne, entre 1924 et 2004.

Le plus ancien est unicolore et émis par le « Deutsches reich » avec une valeur de 5 marks. C'est la valeur la plus onéreuse de la collection spiroise en neuf mais aussi en obliéré. Il est catalogué sous le n° 358.

Les quatre valeurs suivantes nous obligent à changer de pays : c'est en effet dans la rubrique « Allemagne fédérale » des catalogues qu'il faudra aller les chercher. En 1956, une valeur (n° 238) à 20 pfennigs commémore les 900 ans du Kaiserdom de

la cité. Puis ce sont les 2 000 ans de la ville que la poste allemande illustre en 1990 : une valeur à 60 pfg (n° 1276) nous montre un aperçu de différents monuments spirois avec la cathédrale au centre. Cinq ans plus tard, le célèbre « Dom » sera le sujet d'une valeur dans la série d'usage courant germanique : 640 pfg pour un timbre de petit format (n° 1643). La parution la plus récente (pour le moment) illustre l'église du souvenir, de la réconciliation (n° 2242). Les 0,55€ de valeur faciale rappellent le centenaire de la reconstruction de ce monument. La philatélie spiroise peut se prolonger par la recherche des émissions dans d'autres pays du monde. Mais là n'est pas notre propos.

**Cercle philatélique chartrain**  
**J-F Ressort**  
**Tél. 02 37 28 45 74**  
**philachartres.over-blog.fr**

Un poète philosophe chartrain

# Henry Peigné distingué

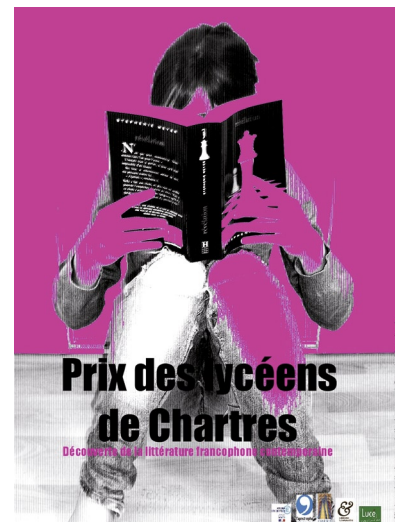


Cet ancien journaliste a reçu la médaille d'or du rayonnement culturel pour ses œuvres poétiques et philosophiques. Cette distinction patronnée par le Président de la République et différents Ministères, récompense cet autodidacte érudit qui, à 86 ans, est toujours animé par la même soif d'apprendre.

Ses écrits sont régulièrement publiés dans des revues françaises et étrangères, notamment suisses et italiennes. Il vient de remporter le 2<sup>e</sup> prix du concours de l'Île des poètes, organisé par l'association des Rencontres artistiques et littéraires.

# Prix des lycéens de Chartres

Une victoire écrasante pour *Où on va papa ?* de Jean-Louis Fournier, publié chez Stock.



Après 4 mois de lecture, les lycéens de 6 classes de l'agglomération chartraine ont partagé leurs avis le 7 avril sur les 5 titres en lice présentés dans l'édition d'avril de Votre Ville.

Pour développer leurs argumentaires, ils sont partis de leurs impressions de lecture, de l'étude du style de l'auteur, des thèmes abordés ; ils n'ont pas hésité à promouvoir leurs coups de cœur respectifs.

Voici le détail et la répartition des votes :

- *Intérieur Sud* de Bertrand Visage : 5 voix.
- *La traversée du Mozambique par temps calme* de Patrice Pluyette : 16 voix
- *La porte des enfers* de Laurent Gaudé : 21 voix
- *Les inséparables* de Marie Nimer : 24 voix
- *Où on va papa ?* de Jean-Louis Fournier : 71 voix.

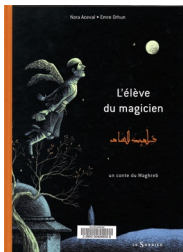
Plus de la moitié des jeunes ont ainsi été sensibles à cette lettre d'amour d'un père adressée à ses enfants handicapés. Ils ont compris que le rire peut-être salvateur et permettre de garder la tête haute.

# Le choix des Bibliothécaires

## « le Maghreb »

### POUR LA JEUNESSE

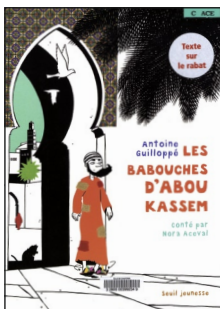
**L'ÉLÈVE DU MAGICIEN,**  
conte de **Nora Aceval**, illustré par  
**Emre Orhun**.  
Ed. du Sorbier (Au berceau du  
monde), 2007.



À partir de 8 ans.

La mère du jeune Fahim l'intelligent veut à tout prix donner à son fils unique les moyens de réussir sa vie. Elle l'envoie dans une école isolée où il ne met pas longtemps à s'apercevoir que son maître est en réalité un magicien... maléfique, qui devient jaloux du génie de son élève. La morale de ce conte traditionnel met l'accent sur l'importance de l'apprentissage, du savoir, de l'honnêteté et de la justice.

**LES BABOUCHES D'ABOU KASSEM,**  
conte de **Nora Aceval**, illustré par  
**Antoine Guilloppé**.  
Ed. du Seuil (Petits contes du  
tapis), 2007.



À partir de 5 ans.

Abou Kassem est un marchand célèbre pour son avarice. Bien que riche, il porte, depuis que ses pieds ont fini de grandir, les mêmes babouches puantes et rapiécées. Beaucoup d'humour dans ce conte qui, par sa mise en page originale, permet une lecture à voix haute devant un groupe.

**NORA ACEVAL,**  
conteuse professionnelle,  
est née en Algérie. Elle collecte, traduit  
et raconte des récits transmis par la  
tradition orale de sa tribu maternelle, les  
Ouled Sidi Khaled, située dans le sud-  
ouest de l'Algérie.

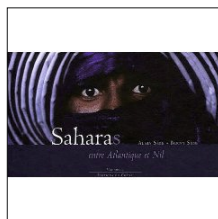
### POUR LES ADULTES

**IL ÉTAIT UNE FOIS  
PEUT-ÊTRE PAS /**  
**Akli Tadjer.** – Lattès, 2008.



Mohammed vit un amour fusionnel avec sa fille, Myriam, qu'il a élevée seule. Cet équilibre familial se trouve perturbé quand elle part à Toulon pour poursuivre ses études. Mohammed se réfugie alors dans le passé et convoque ainsi la légende glorieuse de ses ancêtres algériens. Un roman tour à tour émouvant, malicieux et drôle.

**SAHARAS ENTRE  
ATLANTIQUE ET NIL /**  
**Alain et Berny Sèbe.** – Chêne,  
2003.



Répondez à l'appel du désert et partez pour une promenade en photos du Maroc à l'Égypte. Livrés au vent et au sable, vous découvrirez des espaces magnifiques, les couleurs et les odeurs des pays traversés par le photographe.

**Mercredi 10 juin**  
**CONTES NOMADES  
DU SAHARA**  
**Par Nora Aceval (à partir de 6 ans)**

Billets gratuits à retirer dans l'espace jeunesse.  
15h30, L'Apostrophe, auditorium.

### MUSIQUES

**DJ CHEB I SABBAH**



Né à Constantine, ce DJ rend hommage aux rythmes et aux femmes du Maghreb avec La Kahena, en écho à cette femme juive et berbère -comme lui- qui au VIIe siècle, avait réuni les ethnies berbères pour contrer l'invasion de la Kabylie par les Arabes.

Les rythmes arabes et berbères, les mélodies juives du Yémen avec une discrète tonalité électro s'harmonisent et se complètent.

**RIMITTI OU  
LA DIVA DU RAI**



Cheikha Rimitti, personnage haut en couleurs et au caractère entier, est une artiste rebelle qui dès ses débuts dans les années 40 chantait la liberté, l'amour et la vie et se produisait dans tous les endroits marginaux en Algérie. Révoltée par la censure, Rimitti quitte son pays à la fin des années 1970 pour la France. Sa réputation est vite reconnue, la mamie noctambule et rebelle devient incontournable. C'est ainsi que naîtra le raï car dans tous les coins du monde. Quelques-unes de ses vieilles chansons sont revisitées par d'autres artistes tels Khaled, Mami, Kader... L'auteur inégalable de Enta goudami ouana mourak est partout célébrée, partout étudiée.



# À l'Apostrophe et à la bibliothèque Louis-Aragon

**Du 5 mai au 4 juillet**

## Exposition

### « LE MAGHREB : L'OCCIDENT ARABE »

Exposition réalisée par l'Institut du Monde Arabe.

A l'Apostrophe.

## Exposition

### « PORTRAITS DU MAROC »

Pas de belles parures, de beaux monuments ou de paysages grandioses dans cette exposition qui donne à voir le Maroc des gens ordinaires et de la vie de tous les jours.

Dans ce pays aux traditions séculaires et à la modernité florissante, on découvre la beauté d'un regard ou d'une posture, on est le témoin d'un échange d'humeur ou de tendresse, de l'harmonie d'un groupe.

Photographies de Jacky Chassanne.

A l'Apostrophe.



**Du 5 mai au 27 juin**

## Exposition

### « IMAGES DU SAHARA » : photographies d'Alain Sèbe.

Bibliothèque Louis-Aragon.

**Vendredi 15 mai**

## Rencontre

L'écrivain Akli Tadjer, auteur du roman *Le Porteur de cartable* parlera de son parcours et de son dernier ouvrage *Il était une fois peut-être*.

18 h, à l'Apostrophe, (auditorium).

**Samedi 16 mai**

## Film

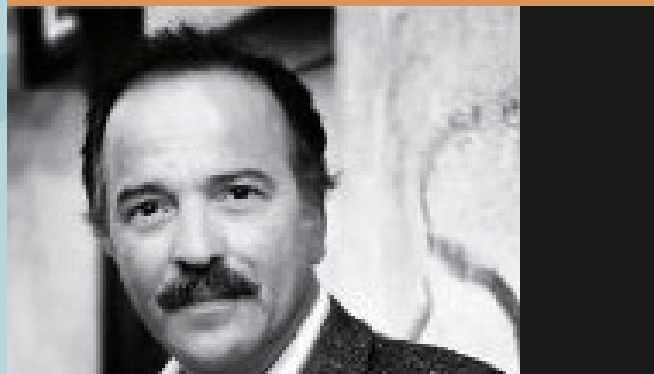
### LE PORTEUR DE CARTABLE /

Caroline Huppert, 2002,

90 mn.

Adapté du livre d'Akli Tadjer

15h30, à l'Apostrophe, (auditorium).



**Samedi 23 mai**

## Calligraphie

### « LE SOUFFLE, LE GESTE ET LA TRACE DES MOTS »

Abd el Malik Nounouhi présente la calligraphie arabe, son historique et l'évolution de sa pratique. Plusieurs calligraphies seront réalisées sur place.

De 14h30 à 17h, à la Bibliothèque Louis-Aragon.



*Renseignements et programme détaillé  
par tél. 02 37 23 42 00 ou dans le guide  
pratique l'Alinéas.*

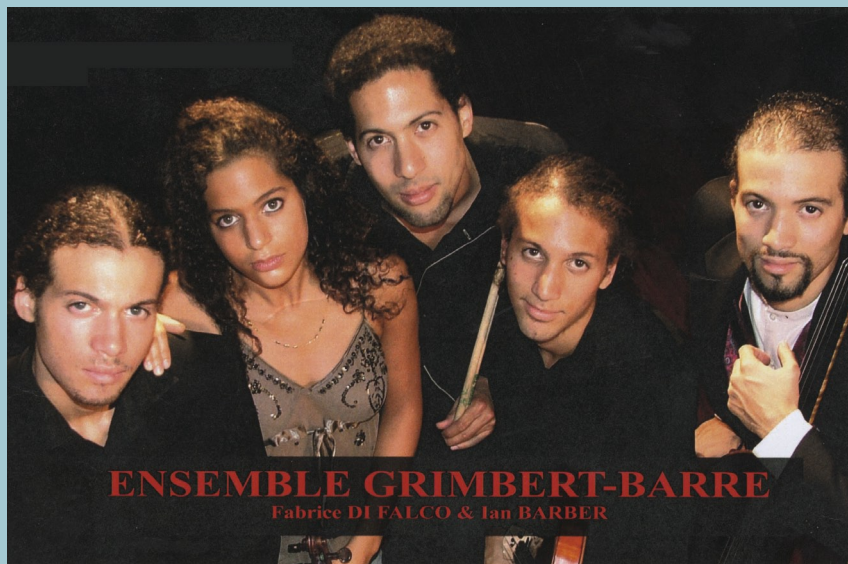
# Théâtre de Chartres

## ④ LES GRIMBERT-BARRÉ EN CONCERT SPECTACLE

Mardi 19 mai, à 20h30.

Durée : 1h10.

Le Théâtre de Chartres termine sa saison en beauté avec les six enfants prodiges de la famille Grimbert-Barré qui trouveront là l'occasion de fêter leurs 10 ans d'existence.



Véritable phénomène musical, la famille Grimbert-Barré se compose de brillants instrumentistes également compositeurs, d'une danseuse, de chanteurs et de comédiens. Pour l'occasion, ces artistes internationalement reconnus accueilleront des amis qui interviendront dans le spectacle, lui donnant une couleur et une atmosphère exceptionnelles.

Le programme mêlera des œuvres classiques de Bach, Bizet, Chopin et des compositions personnelles de Stanislas Grimbert-Barré et de Maxence Grimbert-Barré.

Le public vivra là une soirée exceptionnelle, toute d'émotion et de virtuosité.

**Théâtre de Chartres**

**Boulevard Chasles**

**Tél. 02 37 23 42 79.**

**Billetterie.theatre@ville-chartres.fr**

**www.theatredechartres.fr**

# Théâtre de Poche

## Exposition

« L'EMPIRE DE LA HONTE »,  
création plastique de Gwenola Calvez Saillard et Matthias Saillard,  
autour du livre de Jean Ziegler, « L'empire de la honte ».

Du 8 mai au 21 juin.



Jean Ziegler, rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation du Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies, s'attache à démontrer que la misère, la pauvreté et la faim ne sont pas inévitables. Pour l'auteur, la famine est organisée pour maintenir la dette des pays du Sud afin de poursuivre l'enrichissement des multinationales.

**Vernissage de l'exposition le 15 mai à 18h30. Entrée libre.**

## « CHORUS »

par la Compagnie CREAM  
Région Wallonne.

Chorus' est un spectacle dans un spectacle. Il est l'apogée d'un processus de travail mis en scène. Un groupe d'artistes se forment avec pour objectif la création d'un opéra. Nous les suivrons de leurs auditions aux séances de travail jusqu'au spectacle final. La structure est assez simple, elle nous permet d'exploiter les possibilités vocales des 'candidats' dans des atmosphères différentes, liées à la construction de cet opéra.

**Renseignements et réservations :**  
**02 37 33 02 10.**

**Samedi 16 mai à 20h30**

**et dimanche 17 mai à 18h.**

**Tarifs : 12 et 8 €.**

# Théâtre du Seuil



## FRANCK ZERBIB EN CONCERT

Vendredi 22 et samedi 23 mai, à 20h30.

Comédien, chanteur et danseur, Franck Zerbib a façonné son art pendant plus de dix ans au sein des Wiggles, dont il est l'auteur de certaines des plus belles chansons.

Crooner langoureux ou danseur exalté, amoureux tendre ou sale gosse, il est capable de changer de peau et de voix sans jamais perdre le fil des mots.

Pour mettre sa poésie en musique il a su s'entourer de compositeurs confirmés.

Il chante accompagné par trois musiciens et offre un spectacle authentique, unique en son genre.

**Théâtre du Seuil,**  
rue Saint-Julien.

Tél. 02 37 36 89 30.

[Theatre.du.seuil@wanadoo.fr](mailto:Theatre.du.seuil@wanadoo.fr)  
[www.theatreduseuil.com](http://www.theatreduseuil.com)



Photo © Pidz

# Théâtre Portail Sud

## LE PISTON ②

De et avec  
Emmanuel Van Cappel.

Du 9 au 24 mai, jeudi, vendredi, samedi à 21h ; dimanche à 16h.

Humour et musique en alternance dans ce spectacle très réjouissant conçu par un artiste qui a été choisi pour assurer la première partie du spectacle de Michel Boujenah.

## LE RAPPORT MAILHOT

De et avec Régis Mailhot.

Du 29 au 31 mai,  
jeudi vendredi, samedi à 21h ;  
dimanche à 16h.

Un rapport explosif et irrévérencieux sur l'état de la France par un humoriste bien connu des auditeurs de l'émission de France Inter *Les Fous du Roi*.

## PETITS POIS ET CAROTTES !

De Aude Droessaert  
Mise en scène Alberto Garcia Sanchez.

Avec Abdeslam Hadj Oujennaou et Yann-Gaël Monfort.

Du 4 au 7 juin, jeudi, vendredi, samedi à 21h ; dimanche à 16h.

« Gagnez 12 jours aux portes du désert et rencontrez la personne de vos rêves. » Les heureux gagnants de ce concours n'oublieront pas leur voyage ! Deux jeunes hommes que tout opposent se trouvent réunis par le hasard. Leurs vacances vont se transformer en un « road movie » initiatique. C'est drôle, mouvementé et tendre !

Théâtre Portail Sud, 8 cloître  
Notre-Dame.

Tél 02 37 36 33 06.

[www.theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)  
[info@theatreportailsud.com](mailto:info@theatreportailsud.com)



## Brèves

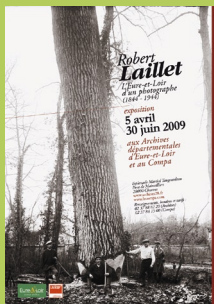
### Au Compa Eaux



Une exposition spectaculaire sur 10 000 m<sup>3</sup> pour sensibiliser le public aux enjeux de développement durable. Elle présente ainsi certains dispositifs de l'exposition internationale Zaragoza 2008. Un mur d'eau, un aquarium de méduses, une pluie de perles liquides... gravitent dans un univers où se mêlent des sons, des images et toutes sortes de dispositifs interactifs. Au cœur de ce grand récit, l'eau que nous buvons, celle qui arrose nos cultures, celle qui anime les climats... nous révèlent peu à peu leurs mystères.

### L'Eure-et-Loir d'un photographe Robert Laillet (1844-1944)

Jusqu'au 30 juin.



Exposition présentée aux Archives d'Eure-et-Loir et au Compa Au Compa, une trentaine de photographies témoignent de la vie dans les campagnes beauceronnes, dans la première

moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Elles présentent le travail au quotidien: entre tradition rurale et innovation technique.

Renseignements  
tél. 02 37 84 15 07.  
[www.lecompa.com](http://www.lecompa.com)

## Le 17 mai, au Salon Marceau L'Orchestre Symphonique de Chartres en concert



**D**imanche 17 mai, à 16h, l'Orchestre Symphonique de Chartres proposera dans le salon Marceau de l'Hôtel de Ville, un concert de musique romantique germanique, avec des œuvres de Beethoven, Mendelssohn et Weber.

La formation chartraine y travaille depuis le mois de janvier et a eu l'occasion déjà de jouer en

partie cette programmation, dans la collégiale Saint-André.

Au programme : l'ouverture d'Égmont de Beethoven, d'après le drame de Goethe, l'ouverture de la Belle Mélusine de Mendelssohn, le Concerto pour clarinette de Weber, la Première symphonie de Beethoven.

**Dimanche 17 mai, 16h, Salon Marceau.**

**10€ et 5€ (étudiants), sur place.**

## Association Orastra Danza Les anciens élèves du Conservatoire en concert

**L**es grands et anciens élèves du Conservatoire de Chartres, formés en trio et en quatuor, donneront un concert de musique de chambre **le 18 mai, à 18h30, au Musée des Beaux-Arts.**

**Au programme : Mendelssohn, Arensky, Stravinsky et Fauré.**

**Entrée libre.**

**Renseignements :  
CMD tél. 02 37 84 04 70.**

Association chartraine de Musique de Chambre

## Le trio Wiener-Argentino en concert festif



**L**e dimanche 7 juin à 18h, au Musée des Beaux-Arts de Chartres, le trio Wiener-Argentino, composé du violoniste Jean-Claude Dewaele, du violoncelliste Pierre Devos, et de la pianiste Arlette Devos, tous hautement diplômés, donneront un concert festif et dansant. En prélude à la Fête de la Musique

qui aura lieu quelques jours plus tard, ils joueront Mozart (Trio en sol majeur K 496) et Piazzola (les quatre saisons).

**Pris des places : 12€, 10€ (membres UCTL), 6€ (étudiants), gratuit pour les adhérents de l'association (adhésion: 60€) et les élèves du CMD.**

**Prochain concert : 18 octobre 2009 à 18h.**

Un concert de François Cornu

## Grâce et légèreté de la musique française pour piano

**D**imanche 24 mai, 18h, au Musée des Beaux-Arts.

Au cours de ce programme, le pianiste François Cornu explorera l'univers sonore de la musique française pour piano : profondeur mystique des préludes de Debussy, virtuosité

colorée des Jeux d'eau de Ravel, charme romantique des pièces de Chabrier et Déodat de Séverac, humour et dérision des « Mouvements perpétuels » de Poulenc et des valse de Satie.

**Prix : 12€, 8€.**

**Réservations  
tél. 02 47 87 00 37.**

## Brèves

### Exposition des ateliers de l'Afdar

Vendredi 5 juin, de 10h à 16h, se tiendra dans le hall de la Maison de l'Agriculture une exposition des nombreux ateliers de l'Association Féminine du Développement Agricole et Rural (Afdar) : art floral, peinture décorative sur tout support, mosaïque, rénovation de fauteuils et de meubles, pochoir, aquarelle chinoise, décoration sur verre, encadrement, etc.

### Danse au cœur

Du 11 au 24 mai,  
au Théâtre et dans la ville.



- Expositions de photographies de Christine Joseph (Nuits et Épreuves).

- Spectacle d'ouverture du festival

> Jeudi 7 mai à 20h30  
au Théâtre de Chartres  
Fresque, femmes regardant à gauche, de la compagnie Post-Retroguardia  
Billetterie au Théâtre,  
tél. 02 37 23 42 79.

- Auditions des groupes

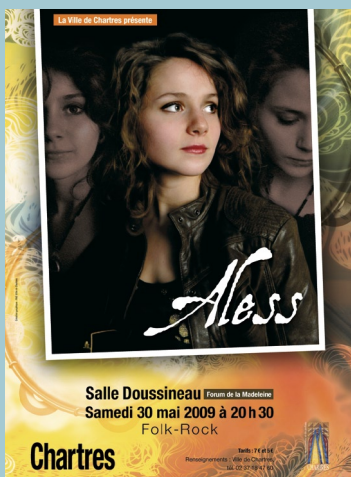
> Du 11 au 15 mai  
au Théâtre de Chartres  
Entrée libre. Renseignements à  
Danse au cœur au 02 37 36 42 68.

- Festival

> Les 22 mai et 23 mai.

Renseignements à Danse au cœur au 02 37 36 42 68.

# À Doussineau



## Aless

Elle assurait il y a un an la première partie de Syrano. Après une année de résidence elle nous fera découvrir ses textes portés par sa voix exceptionnelle.

Le 30 mai à 20h30.

Renseignements  
tél 02 37 18 47 60.



## Alexandre Kinn

Folk urbain aux accents blues et funk, on se laisse facilement emporter par les rythmes entraînants et la voix du chanteur.

Le 6 juin à 20h30.



## Musiques électroacoustiques

Une plongée dans la musique d'avant-garde dans laquelle on croiera des artistes de renommée internationale et des artistes de la scène régionale.

Renseignements :  
La Voix du Léopard,  
tél. 02 37 32 31 57.

## Atelier du forum

Danse orientale, moderne jazz, africaine, percussions, et théâtre.

En juin, les 3 et 4, 10 et 11, 17 et 18, 24 et 25, à 20h30.

Renseignements : Forum  
de la Madeleine,  
tél. 02 37 88 45 20.



# À Chartrexpo

A retenir dès maintenant...

## Tété

De passage à Chartres, l'artiste aux mélodies et aux paroles autant soul que rock va faire vibrer Chartrexpo.

Le 13 juin à 20h30.

## Ayo

La révélation soul de ces dernières années. A Chartrexpo,

le 14 juin à 18h.

Renseignements tél. 09 63 55 14 28.

Réservations dans les lieux de vente habituels  
(Fnac, Carrefour, Géant, Virgin, Ticketnet, etc.)



Association *Les 7 Alex*

# Les Copains d'abord

Créé dans les années 60, le groupe vocal « Les 7 Alex » renaît, après une longue interruption due aux obligations professionnelles des uns ou des autres. Histoire d'une amitié recomposée à l'âge de la retraite.



**E**n 1957, ils étaient 2, puis 3, puis 7. A cette époque-là Trenet, Montand, Aznavour et Mariano se disputent le box office. Deux gamins du quartier Saint-Brice, les frères Baroche, reprennent les tubes entendus à la radio. Jacky et Claude, sont rejoints rapidement par leur troisième frère Philippe, puis par Marc Pascal, Jack Leroux, Joël Jauneau, Jacques Tafforeau. Les « copains de la rue du Puits Berchot » chantent à Chartres d'abord, puis rapidement bien au-delà des frontières locales. Ils ont trouvé leur « voix », leur modèle : « *Les Compagnons de la Chanson* ».

Dans les années 60, un célèbre producteur tropézien va les contacter pour enregistrer un disque et assurer la première partie d'Eddy Mitchell. « *Vedettes américaines* », disait-on à l'époque. Le terme leur va mal. Les 7 Alex ne se prennent pas pour des stars. Même si l'un d'entre eux, Marc, devenu chanteur professionnel, a joué longtemps

les valeurs sûres dans l'émission de Pascal Sevran et a connu, le temps d'un hit-parade, le tourbillon du show business. C'était une autre époque. Celle pendant laquelle ils s'étaient tous un peu perdus de vue mais pas de cœur. Raisons professionnelles souvent, lassitude inavouée peut-être d'une vie artistique à sept, mais la rupture n'aura été que provisoire. Parce qu'en 2001, quand a sonné l'heure de la retraite, pas question pour eux de « *naviguer en père peinard* ». A l'occasion d'un anniversaire ils se retrouvent et se mettent à chanter. La suite coule de source. Le groupe se reforme, les répétitions reprennent, les spectacles redémarrent en pleine vague nostalgique pour les années 60. A leur répertoire : Bécaud, Brassens, Dassins et les autres. Une heure de chansons tirées du patrimoine vocal français. « *Qu'on se le dise au fond des ports* »...

**Renseignements :**  
[ph.baroch@orange.fr](mailto:ph.baroch@orange.fr)

La chorale  
*Y'a d'la voix*

## Recherche voix d'hommes

**E**n octobre 1999, une petite dizaine de chanteurs se réunissaient régulièrement dans l'école du boulevard Chasles pour répéter sous la baguette de Jacky Chassagne, chef de chœur. L'association s'appelait alors la Chorale des familles. Rapidement, la chorale a pris son essor, a trouvé un local plus grand et a changé de nom pour devenir la chorale *Y'a d'la voix*. Elle fêtera donc ses 10 ans d'existence en octobre prochain.

Deux ou trois fois par an la chorale se produit, en public, à l'occasion de la Fête de la Musique, du Téléthon, ou d'autres associations caritatives. A son répertoire : du jazz, de la chanson française, des morceaux classiques. Une fois par mois elle retrouve deux autres chorales locales, *A tout cœur de Mainvilliers* et *A travers chant de Saint-Prest* pour former l'ensemble *Les polyphonies carnutes*.

*Y'a d'la voix* recherche des voix d'hommes pour venir se joindre à la soixantaine de chanteurs que compte la chorale.

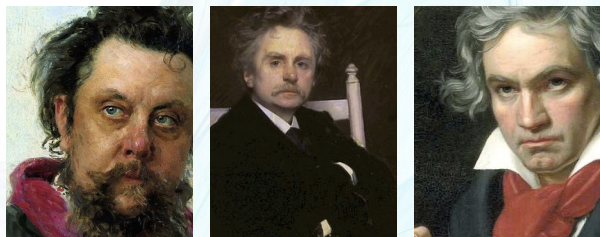
***Y'a d'la voix***  
**Répétitions le jeudi**  
**de 18h45 à 20h15,**  
**à l'école du Grand Jardin,**  
**rue Philippe Desportes.**  
**Renseignements**  
**tél. 02 37 30 06 19.**

# Au Conservatoire de Musique et de Danse

## > CONCERT D'OUVERTURE DU FESTIVAL NOTES DE PRINTEMPS

Vendredi 15 mai à 20h30.

Cloître des Cordeliers, rue Saint-Michel.  
Beethoven, Grieg, Moussorgsky.



## > SPIRITUAL

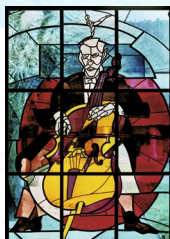
Samedi 16 mai à 20h30.

Eglise Saint-Aignan  
Avec Jean-Jacques Ruhlmann à la clarinette et  
Antoine Delaunay au piano. Negro Spiritual,  
Gospel.

## > PORTES OUVERTES AU CONSERVATOIRE

Mercredi 20 mai de  
10h à 19h.

Cloître des Cordeliers,  
22 rue Saint-Michel.  
Entrée libre.



## > REQUIEM DE MOZART

Vendredi 22 mai à  
20h30.

Cathédrale.  
Le Grand Chœur du  
Conservatoire et la  
Maîtrise accompagnés par  
l'orchestre symphonique  
de la Garde républicaine  
de Paris.

## > MUSIQUE, CONTES ET LÉGENDES

Mardi 26 mai à 20h30.

Théâtre de Chartres.  
Avec l'ensemble  
des professeurs du  
Conservatoire.



## > DANSE EN SCÈNE

Vendredi 29 et samedi 30 mai. 20h30.

Théâtre de Chartres.  
Avec les chorégraphes Yannick Stéphant,  
Natacha Le Saint, Amandine Bonnet et les  
classes de danse du Conservatoire.

## > GRAND CONCERT CHORAL INTERNATIONAL

Mardi 2 juin à 20h30.

Salon Marceau de l'Hôtel de Ville.  
Avec la Maîtrise du Conservatoire et le Choeur  
universitaire de Mendoza (Argentine).

*Renseignements*

tél. 02 37 84 04 70

[conservatoire@ville-chartres.fr](mailto:conservatoire@ville-chartres.fr)

# Mots fléchés Jumelages chartrains

Au Musée des Beaux-Arts

# Les œuvres du Musée chez les particuliers

Ouverte au public en janvier dernier, l'artothèque du Musée des Beaux-Arts se renforce petit à petit, en quantité et en qualité.

**P**arce que la Ville possède de nombreuses œuvres d'art, offertes ou acquises au fil du temps, et qui ne peuvent figurer dans les collections du musée, Isabelle Rault Brochet, adjointe à la culture, a demandé à Nadine Berthelie, Conservateur du Musée des Beaux-Arts, de mettre en place une artothèque et faciliter ainsi l'accès du plus grand nombre à l'art.

« Pour renforcer la qualité du catalogue initial, nous prévoyons de l'étoffer chaque d'année avec de nouvelles acquisitions. Aujourd'hui, le fonds de l'artothèque se compose d'une

cinquantaine d'œuvres dont des peintures, des sculptures, des vitraux, des mosaïques, et des livres-objets. » commente Isabelle Rault Brochet. « Fait unique dans une artothèque, nous avons également commencé une collection spécifique sur le thème des enfants: nous avons déjà acheté 4 tableaux lors de l'exposition sur le cirque qui se déroule actuellement au Musée », précise Nadine Berthelie le conservateur.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les particuliers, les écoles ou même les entreprises\*, peuvent venir emprunter, pendant un mois ou deux, le tableau de leur choix, après consultation du catalogue. Il faut impérativement se déplacer pour le consulter dans la mesure où un répertoire sur Internet imposerait de reverser de considérables droits d'auteurs. Nadine Bethelie explique que « pour l'instant, nous n'en sommes qu'au lancement, les gens jettent juste un coup d'œil.

En fait, c'est un peu comme avec l'ouverture d'une nouvelle boutique. D'abord le public passe devant, puis s'arrête pour regarder, et enfin achète. Étrangement, une collection d'œuvres d'art paraît intouchable, contrairement à une collection de livres, et cela freine les emprunteurs. Les artothèques existent pourtant depuis plus de vingt ans, plutôt dans les pays anglo-saxons c'est vrai ! »

Avec un large public d'enseignants chartrains et d'élèves qui fréquentent assidûment le Musée des Beaux-Arts, l'artothèque devrait pouvoir trouver là un vecteur de diffusion rapide.

#### Tarifs :

- *Particuliers* : 10€ pour 1 œuvre pendant 1 mois.
- *Institutions et entreprises* : 180€ pour 3 œuvres tous les 2 mois (abonnement annuel), 20€ pour 1 œuvre tous les 2 mois (sans abonnement) ;
- *Établissements scolaires* : gratuit.



Une œuvre  
de l'artothèque  
à la loupe

## « Père et fils »

Une œuvre de Hervé et  
Jacques Loire

Vitrail (verre, agate, émaux  
sertis dans le plomb)

Dimensions en cm: 25x34x1  
N° : ARTO 2006-02

**L**e plaisir qu'ont dû éprouver Jacques et Hervé Loire, le père et le fils, à travailler ensemble, se lit dans ce vitrail.

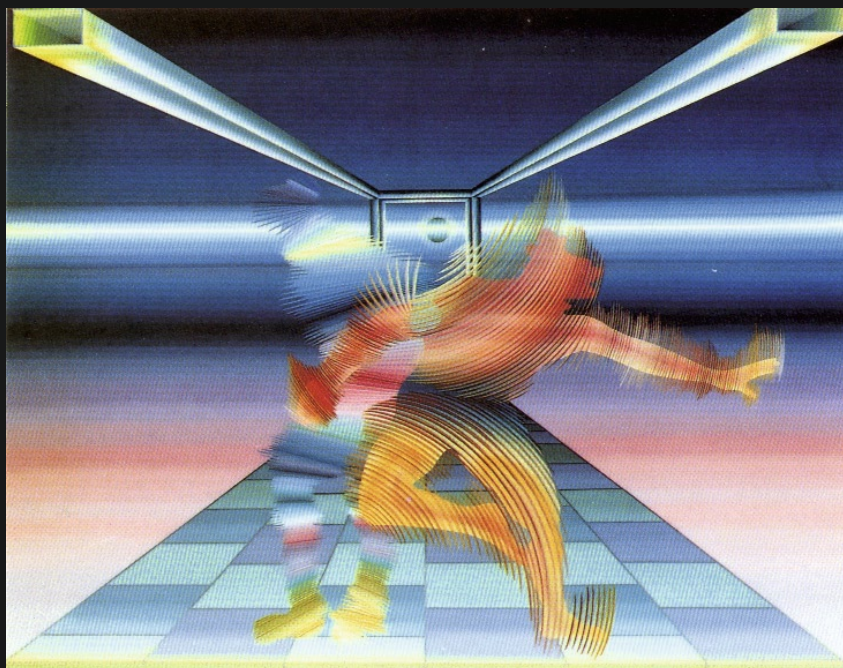
L'équilibre de la composition, l'harmonie des couleurs, l'audace du choix des matériaux, la maîtrise des techniques, tout concourt à l'excellence de ce « Père et fils ».

Rien d'ostentatoire dans cette œuvre de petite taille. Mais sous la modestie apparente, se dissimule un sentiment profond pour Chartres et la Beauce. Au cœur de l'œuvre, là où l'œil converge, à la confluence des créations de la nature (agate) et du travail des hommes (vitrail), apparaît avec délicatesse la cathédrale entre ciel et Beauce.

Bleu, naturellement, mais sans plagia. Un bleu qui n'est pas celui dit « de Chartres », mais celui de « Père et fils », donne le ton à un moment de sérénité.

Le Chemin des Arts

# Niessen et Feuestein, deux peintres spirois



Le Prieuré Saint-Vincent propose pour sa deuxième exposition de la saison, du 24 avril au 24 mai, deux artistes venus de Spire, au moment où l'on fête les 50 ans d'amitié entre la cité allemande et la ville de Chartres.

**A** l'occasion du cinquantième anniversaire d'amitié entre Chartres et Spire, le Prieuré Saint-Vincent expose, du 24 avril au 24 mai, deux artistes allemands proposés par l'Association des Jumelages de Chartres et sélectionnés par un jury présidé par Isabelle Rault Brochet, adjointe à la culture et au patrimoine.

**Andrea Niessen**, par l'utilisation de nombreux médias tels que la peinture, la sculpture, mais aussi le papier, le savon, le latex, le bronze et même les cheveux, nous convie autour de la thématique des frontières. Des rencontres se mêlent entre intérieur et extérieur, entre des lieux et des personnes. L'espace prend toute sa mesure alors même que le manquement tient un rôle primordial.

**Fred Feuestein**, ancien peintre « ecclésial », use d'aquarelles pour cheminer au sein d'un parcours spirituel. L'homme qui se définit lui-même comme un « *chrétien libertaire* » se sert de ses œuvres pour une compréhension sensible et idéalisée de la nature en créant des triptyques intitulés *Horizon*.

**Renseignements :**  
[musee.beaux-arts@wanadoo.fr](mailto:musee.beaux-arts@wanadoo.fr)  
 Tel. 02 37 90 45 80.

4<sup>e</sup> Nuit des Musées

## La mémoire des lieux

Le samedi 16 mai, les musées de Chartres accueilleront gratuitement le public, de 20h à minuit. Thème principal : la mémoire.

**P**our la 4<sup>e</sup> édition de la *Nuit des Musées*, les musées de Chartres ouvriront leurs portes le samedi 16 mai de 20h à minuit. Cette année, le thème de « la mé-



moire » sert de fil directeur. Le Musée des Beaux-Arts, cloître Notre-Dame, a choisi d'évoquer la mémoire de ses propres lieux. Les portraits des évêques de Chartres depuis le Moyen-Âge sortiront de leur réserve et seront exposés dans la chapelle dans laquelle les chanteurs de la Schola donneront des extraits des antiphonaires (livres liturgiques chantés) de la Cathédrale.

Le Séminaire des Barbelés, au Coudray, racontera son histoire autour de la personnalité de Franz Stock. Nous pourrons aussi y voir le char US découvert récemment dans le sous-sol chartrain ainsi que des projections de films sur les bombardements et la Libération de Chartres.

Boulevard de la Courtille, les épistoliers de 7 à 77 ans découvriront les collections du Muséum d'Histoire Naturelle sous des lumières nouvelles.

La Maison de l'Archéologie, provisoirement hébergée au Musée des Beaux-Arts, proposera de tester notre mémoire et de reconstituer celle de nos ancêtres.

Dimanche 7 juin  
L'Art dans la Rue



Le comité du quartier Saint-Pierre organise la 7<sup>e</sup> Fête des Arts de la peinture dans la rue le 7 juin, de 9h à 19h.

Située dans le quartier Saint-Pierre et la Porte Morard, elle est ouverte à tous les créateurs d'art plastique, amateurs ou professionnels, qu'ils soient peintres, graveurs, dessinateurs, photographes, céramistes.

Inscriptions 15€ (gratuite pour les -18 ans), avant le 25 mai.

Tél. 02 37 30 20 21 ou  
06 25 48 53 14.  
comite-saintpierre-28@orange.fr

## Les rendez-vous du Muséum

### Prochaine conférence Wee feed the word

Le 2 juin, film avec débat animé  
par Eric Lainé, (professeur de  
biologie Faculté des Sciences,  
Chartres)

- Centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille à Chartres. Stationnement au parking « visiteurs ».

- Entrée libre dans la limite des places disponibles.

- Renseignements :  
Muséum tél. 02 37 28 36 09,  
Centres.Sciences  
tél. 02 38 77 11 06.

Du 6 mai au 6 octobre,  
une exposition Loire

## La Beauce vue par un Loire

La Galerie du Vitrail expose le travail du maître verrier, Hervé Loire, intitulé « Improbables ciels de Beauce ».

**L**e Chartrain Hervé Loire, qui dirige l'atelier familial du vitrail avec son père, Jacques, et son frère, Bruno, à Lèves, pilote également de prestigieux chantiers de rénovation comme ceux des cathédrales de Chartres et de Versailles, et celui du château de Chambord. Cependant, l'artiste privilégie la création qui permet de révéler l'ampleur de son talent.

Adeptes d'une technique dite « traditionnelle », utilisant des verres minces, colorés dans la masse, le maître verrier expose, dans la Galerie du Vitrail du 6 mai au 6 octobre, une trentaine d'œuvres autour de sa vision de Chartres et de la Beauce.

Ses décors, qu'il qualifie « d'improbables » et même « d'imaginaires », s'articulent selon 3 séries : l'alternance jour/nuit, le déroulement des saisons, les paysages. L'occasion de redécouvrir notre région avec l'œil d'un artisan poète.



Entrée libre.

Renseignements à la  
Galerie du Vitrail :  
Tel. 02 37 36 10 03.  
galvitrail@wanadoo.fr  
www.galerie-du-vitrail.com

Mardi 5 mai à 20 h 30

## 6 milliards et demi d'êtres humains et moi, et moi et moi?



par Gilles Pison

directeur de recherches  
à l'Institut national d'études  
démographiques  
professeur au  
Muséum national  
d'Histoire naturelle.

6,5 milliards d'humains en 2009... et combien demain ? Pendant des milliers d'années, l'homme a été une espèce rare dont le nombre augmentait

lentement, puis la population s'est mise à croître rapidement et l'histoire de l'humanité devrait se terminer d'ici 2100. Les raisons de cette croissance démographique, et de cette stabilisation annoncée, le visage de la population mondiale de demain seront abordés.

## Q-Park : Ça passe ou ça casse !

L'avis de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) impose à la ville de Chartres de provisionner 5 millions d'Euros en raison « du risque réel d'annulation du contrat et qu'il convient de constituer une provision pour couvrir les conséquences financières », n'est pas une bonne nouvelle pour les Chartreains.

La CRC est la première institution à épingle la gestion du maire de Chartres. En effet, avant le rapport de la MILOS (mission interministérielle d'inspection du logement social) concernant la situation du logement social de la ville et l'état financier de l'office, avant les investigations concernant le dossier de la station d'épuration, la CRC dresse, la première, un réquisitoire contre la mauvaise gestion du dossier Q-Park. Un réquisitoire, car la délibération adoptée par le Conseil Municipal du 16 avril dernier, **démontre le non respect de la Loi par la municipalité.**

La ville ne pouvait pas ignorer sa responsabilité (**le maire de Chartres est également député, comment peut-il ignorer la Loi ?**), l'article L.2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'indique clairement. **Il était de la responsabilité de la ville de fixer le montant de la provision. Elle ne l'a pas fait.**

Comme nous l'avions dit lors du Conseil Municipal du 18 décembre, il fallait prévoir, **et prévoir c'est le sens même d'une bonne gestion. L'annulation de la délégation de service public pour la gestion du parking du Cœur de Ville, représente un vrai risque pour les finances de notre Ville !**

La réalité est simple : la municipalité n'a pas voulu faire ce provisionnement. **Cette décision, contraire à la Loi, prise par les élus majoritaires du Conseil Municipal, c'est à nous tous, aujourd'hui, de l'assumer.**

La stratégie de l'actuelle municipalité peut se résumer à : ça passe ou ça casse ! Si la convention est définitivement annulée par le Conseil d'Etat (suivant ainsi les 2 décisions déjà prises, par le tribunal administratif d'Orléans et la cour d'appel de Nantes), les 5 millions d'euros provisionnés aujourd'hui ne serviront qu'à payer **une petite partie de ce que la ville devra à Q-Park** (34 millions d'euros pour les investissements **ainsi que des pénalités potentiellement importantes** en raison du manque à gagner pour cette société du fait de la rupture anticipée du contrat).

**Le « risque est réel »** (citations extraites de l'avis de la CRC). Mais le maire refuse de l'admettre. Aurait-il la même attitude s'il s'agissait de son propre argent et non du nôtre ?

Sydney Amiel, Noël Billard, Myriam Biyadi, Ghislaine Dané, David Lebon, Nicole Sirandré  
elus.sr.chartres@gmail.com

## Feu vert

On sait que certains « contribuables chartreains » ont entrepris de faire payer à tous les vrais contribuables chartreains davantage qu'il n'était prévu pour construire le parking « Cœur de Ville ». On sait aussi que le Tribunal Administratif puis la Cour Administrative d'appel ont décidé d'annuler la délibération du Conseil Municipal de Chartres créant une Délégation de Service Public pour la construction et la gestion des parkings souterrains, confiée à la société Q-Park.

Ces deux juridictions fondent toutefois leur décision sur des motifs différents. **Elles ne relèvent aucune faute à l'encontre de la Ville**, ce qui a conduit celle-ci à se pourvoir en cassation auprès du **Conseil d'Etat**, lequel, et ce n'est pas neutre, a déclaré **le pourvoi chartreain recevable.**

En attendant cette décision finale, on sait aussi que la Loi oblige la collectivité à constituer une provision budgétaire, c'est-à-dire une épargne de précaution, au cas où la justice administrative lui donnerait tort.

La Ville de Chartres a toujours refusé de constituer cette provision budgétaire : elle ne pouvait fonder son calcul sur aucune faute constatée, et donc évaluer l'étendue de sa responsabilité.

C'est l'Etat qui, dans l'exercice de son contrôle de légalité, a demandé l'avis de la **Chambre Régionale des Comptes**. Celle-ci a proposé à la Ville de Chartres de constituer une provision de **5 millions d'euros**, répartie par moitié sur les budgets 2009 et 2010, ce qui a entraîné logiquement le dernier vote du Conseil Municipal modifiant le budget 2009 adopté en décembre dernier.

**Car la Ville de Chartres a décidé d'accep-**

**ter cette proposition.** En effet, dans son avis, la **Chambre Régionale des Comptes relève que l'exploitation du parking est positive et suffirait à produire les recettes nécessaires au remboursement des emprunts**, au cas où la Ville devrait les reprendre à son compte.

Deuxièmement, la Chambre Régionale des Comptes **se refuse à calculer un éventuel manque à gagner de Q-Park en l'absence de toute faute constatée à l'encontre de la Ville.**

Troisièmement, la Chambre Régionale des Comptes fonde son calcul de 5 millions sur l'addition des sommes déjà versées par Q-Park, soit à la Ville, soit aux banques prêteuses ; l'annulation éventuelle de la délibération créant la Délégation de Service Public signifierait en droit que cette Délégation de Service Public n'a jamais existé, ce qui légitimerait le remboursement des 5 millions déjà versés, **sauf à placer la Ville dans une position « d'enrichissement sans cause » évidente.**

Tout est donc clair, et les hauts cris de l'opposition ne sont que nuages de fumée et gesticulations politiciennes. **Car l'essentiel est ailleurs : le budget 2009 de la Ville de Chartres s'appuie sur une capacité d'autofinancement brut de 13 millions d'euros**, ce qui relativise bien des choses. Mais il est vrai que les socialistes qui ont « géré » Chartres 24 années durant ne sont pas habitués à un tel confort de gestion.

**Reste que les Chartreains peuvent conserver des certitudes simples : le parking existe, il fonctionne bien, et ses tarifs sont toujours votés par le Conseil Municipal de Chartres.**

Eric Lebon et David Chevée n'y changeront rien.

*Le groupe des élus de la majorité municipale*

## Le budget rejeté



**Lors du conseil municipal du 18 décembre, voici ce qu'avait déclaré à propos du budget, pour notre groupe, Eric CHEVÉE :**

*(...) nous avons aussi un grave problème de sincérité de ce budget (...) le dossier Q-PARK n'est (pas) évoqué alors que nous en sommes à la deuxième décision de justice en notre défaveur et (...) qu'il aurait été de sage précaution d'inscrire (...) des lignes de provisions (...). Cela me paraît être un point extrêmement grave (...).*

**Le Maire avait alors répondu ceci :**

*Alors, le bouquet, c'est le fait de mettre des provisions pour une éventuelle pénalité sur Q-PARK. Vous vous rendez compte de ce que vous*

*venez de dire ? (...) Si nous mettons le moindre euro, ça veut dire qu'on reconnaît notre erreur (...). Si on est condamnés, admettons - je vous la fais à la Bigard - admettons qu'on soit condamnés, c'est une faute partagée (...).*

**Le budget a ainsi été adopté à la Bigard sans tenir compte de notre observation !**

**Depuis, la Chambre régionale des comptes (CRC) nous a donné raison. Elle écrit en particulier ceci dans sa décision :**

*Constata que le budget 2009 de la commune de Chartres n'a pas été adopté en équilibre réel en raison de la non-inscription d'une dotation aux provisions constituant une dépense obligatoire du fait de la loi.*

**C'est ainsi que le Maire a été contraint de préparer en catastrophe un nouveau budget, qui sacrifie 2,5 millions de dépenses nécessaires, telles que réfections de voiries ou entretien des écoles.**

**C'est le résultat d'une incroyable obstination : à se croire le plus fort, le Maire n'écoute pas les conseils, transgresse la loi et se trouve sanctionné par les juges. Personne n'est au dessus des lois. Ce que la CRC rappelle, même si le Maire, d'une pirouette, veut nous faire croire le contraire !**

Lucie M'Faddel,  
Nadège Gaujard-Leroux,  
Eric Chevée  
modem-chartres@orange.fr

## Consultations de stomatologie

Depuis le mois de février une consultation de stomatologie (chirurgie buccale sous anesthésie locale et générale) est ouverte à l'hôpital Louis Pasteur par le Dr Alain Clouet.

**Rendez-vous au 02 37 30 30 69.**

## Réseau Santé ou Tabac 28



Réunions d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaines réunions : mardi 5 mai, samedi 6 juin, mardi 7 juillet.

**Renseignements**  
tél. 02 37 30 31 05.

## Allo info familles

L'UDAF d'Eure et Loir met à votre service «SVP familles» au 02 37 88 32 57, tous les matins du lundi au vendredi, pour répondre à vos questions sur l'éducation, la scolarité des enfants, la santé, le logement, le cadre de vie, ou toutes sortes de difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien.

## Mémorial des anciens combattants

François Ferronnière, adjointe en charge de la création du Mémorial des Anciens Combattants, recherche des documents et des objets se rapportant aux guerres de 70, 14-18 et 39-45 afin d'alimenter le fonds de ce futur musée.

Les personnes qui souhaiteraient faire un prêt ou un don peuvent contacter l'élue au 02 37 18 41 79.

## Bourse aux vêtements

Organisée par Familles de France à la MPT de Beaulieu, dépôt 12 mai de 9h à 17h30, choix 13 mai de 9h à 19h, reprise des invendus et remboursement 14 mai de 16h à 17h30.

Vêtements enfants, adultes et sport, propres et en bon état, linge de maison (15 pièces max par déposant dont 1 paire de chaussures).

**Renseignements**  
tél. 02 37 35 68 17.

## Salon des associations

La prochaine édition du Salon des associations aura lieu les 5 et 6 septembre ; Un week-end ouvert aux associations pour faire découvrir leurs activités au public.

Les inscriptions sont ouvertes à la Direction des Spectacles et Animations, Place de l'Etape au vin – 28000 Chartres. Bulletin d'inscription téléchargeable en ligne sur [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr) rubrique Spectacles et Animations.

## Bleuet de France

Collecte nationale du 2 au 9 mai en faveur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

## Ciné-clap



« Le grand sommeil » de Howard Hawks (USA, 1947, 1h54), le 12 mai à 20h30, à l'auditorium de la médiathèque.

## 10<sup>e</sup> Fête de l'eau

L'association ChartrEstivales recherche des bénévoles pour encadrer La Fête de l'Eau, le vendredi 26 juin 2009, de 18h à minuit.

**Contact : Association ChartrEstivales - 5 cloître Notre-Dame – 28000 Chartres.**  
[chartrestivales@chartrestivales.com](mailto:chartrestivales@chartrestivales.com)

## Café philo

Organisé par l'association « Y'a d'la joie », 9 mai, de 17h à 19h au bar Le Parisien. Thème : « faut-il créer pour exister ? ».

**Renseignements**  
tél. 06 80 40 93 41.

## Visite du Jardin d'Horticulture

Organisée par la Sté d'Horticulture d'Eure-et-Loir, 6 juin, 10h, 11h, 14h30, 15h30, 16h30. Thèmes abordés : les feuilles et le port des arbres, architecture et composition du jardin, au fil des continents.

**Entrée libre.**  
**39 avenue d'Aligre.**

## Sortie en Touraine

Organisée par l'ass Rechèvres Bas Menus Animation, 19 juillet.



Programme : Départ 8h pour Noizay, visite du musée de la coiffe. Repas à Amboise au restaurant de l'Ecluze. 14h embarquement sur un bateau pour une promenade commentée sur la Loire. Visite d'une verrerie d'art. Retour pour 19h. Tarif : 50€.

**Renseignements et inscriptions**  
tél. 02 37 21 33 76.



### Fête de la Musique,

Samedi 20 juin.

Inscrivez-vous maintenant !

Cette année, la Fête de la Musique est exceptionnellement avancée au samedi 20 juin. Plus de 25 ans après sa création, les principes de la Fête de la Musique restent les mêmes : la valorisation des amateurs, la gratuité et l'expression de toutes les musiques, sans hiérarchie de genre. Le cœur de ville vibrera le temps d'une soirée au rythme des nombreux groupes musicaux aux styles les plus variés.

Renseignements et inscriptions des groupes (jusqu'au 30 avril) : Ville de Chartres, tél. 02 37 18 46 60.

### Stage danse africaine

16 mai, à 14h, salle Sainte-Agnès, 17 rue Chanzy. 25€. Inscription tél. 06 08 42 95 61.

### Stage poterie



Pour personnes handicapées.

16 et 17 mai, de 14h à 17h.

Organisé par l'ass Rechèvres Bas Menus Animation. Tarif : 40€.

Renseignements et inscriptions tél. 02 37 21 33 76.

### Un blog pour les philatélistes

Le cercle philatélique chartrain a ouvert un blog : philachartres.over-blog.fr

### Exceptionnel talent

L'association Rechèvres Bas-Menus Animation vous propose d'exercer votre talent le samedi 16 mai, de 14h à 17h, sur le podium installé place de l'Abbé Stock. Attention ! Seuls 20 artistes ou groupes pourront tenter leur chance.

Le public et un jury de personnalités désigneront 2 vainqueurs qui gagneront le droit de se produire sur la scène de la salle Ravenne au mois de juin.

Inscriptions 5€.

Rechèvres Bas Menus Animation, 13 avenue de la République, 28000 Chartres.

Tél. 02 37 21 33 76.

**Erratum :** Une erreur s'est glissée dans les mots fléchés du numéro 79, la photo devait représenter Xavier de Richemont. Nous prions les lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

*Solution des mots fléchés de la page 51*

			C		A		M		P			
			P	H	A	R	M	A	C	I	E	
			A		A	I	M	A	N	T		
			A	R	C		N	A	S	S	E	
	R		A		T	E	T	I	N	E	T	
K	A	I	S	E	R	D	O	M			L	E
	V		S		A	R	R	I	E	R	E	S
P	E	R	U	V	I	E	N	S		O	S	
	N	E	R	O	N		A	E	R	I	E	N
E	N	T	E			A	D	R	E	T		E
	A	S	E	P	S	I	E		G	E	N	T
U	T			O	I	L		P	A	L	I	T
S	E	V	E	R	E	S		E	L	E	V	E
	S	E	P	T			V	U		T	O	M
		R	E	U	S	S	I		A	S	S	E
B	E	S	I	G	U	E	S		R		E	N
A	S		C	A		C	E	N	E			T
S		C	H	I	C	H	E	S	T	E	R	
E	P	I	E	S		A	S	P	E	R	G	E

## Déclarations de Travaux déposées

SCI LE PATY	6 RUE DE BABYLONE	RAVALEMENT ET REEMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M MASSON	10 AVENUE DE SULLY	REEMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME DENONCIN	63 BIS RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	RAVALEMENT DE FACADE
M PRIEUR FRANCOIS	15 RUE RENOARD ST LOUP	TRAVAUX DE COUVERTURE
MME FROMONT	11 RUE DU SOLEIL D' OR	REEMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME COLLOMBEAU	27 RUE DU MARECHAL LECLERC	REEMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M MANGUIN	34 ALLEE DU CLOS BLIN	MODIFICATION DE FACADE
MME PEANNE	2 IMPASSE DES HERSES	TRAVAUX DE CLOTURE
SP INVESTISSEMENTS	AVENUE FRANCOIS ARAGO	RENOVATION DE FACADES ET REFECTION DE TOITURE
M GOURDON	19 CLOITRE NOTRE DAME	REEMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
ERDF CHARTRES	AVENUE NICOLAS CONTE	IMPLANTATION DE POSTES DE TRANSFORMATION
M BAYLE	46 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	RAVALEMENT DE FACADE
MME LECOMTE	168 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
ACCESS 2 ROUES	10 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	MODIFICATION DE FACADE
SCI CARSA	40 AVENUE D ORLEANS	MODIFICATION DE FACADE
AFPA	2 RUE GASTON PLANTE	AMENAGEMENT D'UN LOCAL BATTERIES
M BIGOT	6 PLACE DROUAISE	RAVALEMENT DE FACADE
MME GRYTTE	67 RUE DE REVERDY	REEMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M HUARD	28 RUE SAINT CHERON	MODIFICATION DE FACADE
CREDIT FONCIER	28 PLACE DU CYGNE	MODIFICATION DE FACADE
M HERMELINE	23 BIS RUE DE LA COURONNE	REEMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
CHARTRES METROPOLE	PLACE BILLARD	IMPLANTATION DE CONTENEURS ENTERRES
CHARTRES METROPOLE	RUE DE LA GLORIETTE	IMPLANTATION DE CONTENEURS ENTERRES
CHARTRES METROPOLE	CLOITRE NOTRE DAME	IMPLANTATION DE CONTENEURS ENTERRES
CHARTRES METROPOLE	RUE SAINT ANDRE	IMPLANTATION DE CONTENEURS ENTERRES

16 MARS au 15 AVRIL 2009

Permis de construire

CHARTRES METROPOLE	6 RUE DU CLOITRE SAINT ANDRE	IMPLANTATION DE CONTENEURS ENTERRES
M MAUGARS	20 RUE DE LA MANUTENTION	TRAVAUX DE CLOTURE
M SAUVAGEON	49 RUE DES COMTESSES	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
G2M	8 RUE DE LA MAIRIE	RAVALEMENT DE FACADE
M SAGETTE	17 RUE HECTOR BERLIOZ	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
EURL NEW FEELING	19 RUE DE L'EPERVIER ET 3/5 PLACE MARCEAU	MODIFICATION DE FACADE
M CAQUINEAU XAVIER	3 ALLEE DU CARMEL	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
M GUENON	15 RUE HUYSMANS	RAVALEMENT DE FACADE
M MERCIER	39 RUE DE LAUNAY	TRAVAUX DE CLOTURE
MME FROMONT	11 RUE DU SOLEIL D' OR	TRAVAUX DE COUVERTURE
M MAROLLEAU	3 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	MODIFICATION DE FACADE
M GERNEZ	55 RUE DE REVERDY	DIVISION PARCELLAIRE
M MME POINTEREAU	49 RUE DE REVERDY	POSE DE CAPTEURS SOLAIRES
MME HAMARD	2 BIS RUE SAINT BARTHELEMY	TRAVAUX DE COUVERTURE
M BONVALET	90 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	TRAVAUX DE COUVERTURE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M EVAIN	5 BIS RUE DES ROULIERS	REFECTION DE FACADES
M PICHARD	21 RUE GASTON COUTE	RAVALEMENT DE FACADE
M ROUSSELET	20 RUE SAINT CHERON	RAVALEMENT DE FACADE
SMR	51 BOULEVARD CHARLES PEGUY	RAVALEMENT DE FACADE

### Déclarations Préalables délivrées

SARL ESPACE	10 ET 12 RUE	DIVISION PARCELLAIRE
TRANSACTIONS	DE L' ARBRE DE LA LIBERTE	
M RIOLLIER PIERRICK	44 RUE COROT	CONSTRUCTION DE GARAGE
M MME DUVAL	21 RUE RENOUARD ST LOUP	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SNC CHARTRES HOTEL	1 ALLEE PROMETHEE	RAVALEMENT DE FACADE
M CHADDOUK	22 RUE DE REVERDY	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M SALOMON	11 PLACE DES EPARS	RAVALEMENT DE FACADE
M DETOURNAY	15 RUE VINTANT	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M PALLUAU	4 RUE DE VARIZE	TRAVAUX DE COUVERTURE
LCL	1 PLACE DES EPARS	MODIFICATION DE FACADES
M MULLET	7 RUE GUSTAVE MAROTEAU	EXTENSION D'UN GARAGE

M MIRAMONT	2 ET 4 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	MODIFICATION DE FACADE
M DELARUE	110 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M PICCOLINI	170 RUE GASTON COUTE	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
M BILLE	9 RUE HENRI IV	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M CHARDON	5 ROUTE DE VOVES	POSE DE CHASSIS DE TOIT
M MAILLOT	63 RUE MURET	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
M LAURENT	6 RUE DE LA MARE AUX MOINES	TRAVAUX DE CLOTURE
MME DESSAUX CHARLENE	79 RUE DE REVERDY	TRAVAUX DE COUVERTURE
M PIAT	6 RUE GUTENBERG	RAVALEMENT DE FACADE
M KHODRI	7 RUE DES ROULIERS	TRAVAUX DE REAMENAGEMENT INTERIEUR ET DEMOLITION
M MASSON	10 AVENUE DE SULLY	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
MME DENONCIN	63 BIS RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	RAVALEMENT DE FACADE

### **Permis de Construire déposés**

ENTENTE CHARTRAINE RUGBY	RUE GEORGES BRASSENS	INSTALLATION D'UN CHAPITEAU
M MORIN ALAIN	27 RUE DU CLOS L' EVEQUE	CREATION D'UNE PIECE DE VIE SUR TERRASSE EXISTANTE
MME ROWSON JOSETTE	36 RUE DES COMTESSES	TRAVAUX DE DEMOLITION ET D'EXTENSION
M DIAS AUGUSTO	44 RUE DU MARECHAL LECLERC	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE LOGEMENTS
M GUERREIRO ANTONIO CHALLENGER PROMOTION	91 RUE DE RECHEVRES 71 BIS A 77 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	CONSTRUCTION DE AUVENT CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE LOGEMENTS
M MME BRETON	62BIS ET 64 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE LOGEMENTS
M Sulpice ERIC	55 RUE DE REVERDY	CONSTRUCTION DE DEUX MAISONS MITOYENNES

M AUDIER JACK	25 RUE DE REVERDY	DEMOLITION ET CONSTRUCTION DE VERANDA
M LEVIEUX FRANCK	10 ET 12 RUE DE L' ARBRE DE LA LIBERTE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION

### **Permis de Construire délivrés**

M AKHOUD NOUREDINE	CLOS SULLY LOT 4	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION (PC MODIFICATIF)
M MME PRIEUR	18 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS
SCI DU CHANGE	20 ET 22 RUE DU GRAND FAUBOURG	RENOVATION ET CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE DE BOUCHERIE
ASSOCIATION ANDRE BEULE	1 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	REAMENAGEMENT INTERIEUR ET MODIFICATIONS DE FACADES
AG2R PATRIMOINE	10 RUE EDMOND POILLOT	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT BUREAUX ACTIVITES STOCKAGE
MME LACROIX BERNADETTE		50 RUE ALBERT GOUGIS CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
M HUBERT JACKY	84 RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
M CHESNEAU JEAN-PAUL	75 AVENUE DU MARECHAL MAUNOURY	RENOVATION FACADE, REMPLACEMENT MENUISERIES, CREATION TERRASSE D'HABITATION

### **Permis de Démolir déposés**

VILLE DE CHARTRES	5 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	DEMOLITION DE LOCAUX ANNEXES
M GELY DOMINIQUE	5 RUE DES MARAIS	DEMOLITION D'UN BATIMENT SCOLAIRE
CHALLENGER PROMOTION	77 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	DEMOLITION D'UNE MAISON D'HABITATION
M SULPICE	55 RUE DE REVERDY	DEMOLITION GARAGE-BUREAU-HABITATION
SEM DE CHARTRES	3 RUE EDMOND POILLOT	DEMOLITION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL
VILLE DE CHARTRES	PLACE DE L'ABBE STOCK	DEMOLITION D'UNE SALLE DE SPORTS

# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 16 AVRIL 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- DESIGNER Madame MESSNARD, Conseillère Municipale, Secrétaire de Séance.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 26 mars 2009 (unanimité)

## ORDRE DU JOUR

### FINANCES

#### 1. Chambre Régionale des Comptes du Centre – Avis du 25 mars 2009 :

- PREND ACTE de la communication au Conseil des avis rendus par la Chambre Régionale des Comptes en séance du 25 mars 2009.

#### 2. Budget Primitif 2009 – Constitution et étalement d'une provision pour risques : unanimité

- APPROUVE la constitution d'une provision pour risques de 5 M€

- APPROUVE l'étalement de cette provision sur les années 2009 et 2010 pour un montant annuel de 2.50 M€

#### 3. Budget Primitif 2009 – Approbation : majorité (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme Gaujard-Leroux, Mme M'Faddel votent contre)

- APPROUVE le nouveau budget primitif 2009

#### 4. Tarifs – Droits de places – Terrasses et planchers : unanimité

- FIXE à compter du 1<sup>er</sup> mai 2009 les droits de terrasses

- SUPPRIME à compter du 1<sup>er</sup> mai 2009 les droits de location de planchers de terrasses

### CULTURE

#### 5. Musée des Beaux-Arts – Dépôt d'un instrument historique : unanimité

- APPROUVE la convention à intervenir

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention entre la Ville de Chartres et Monsieur Kenneth Gilbert

### AFFAIRES IMMOBILIERES

#### 6. Hippodrome de Chartres – Avenant n° 1 au bail emphytéotique : unanimité

- DECIDE la modification du bail emphytéotique des 9 et 12 janvier 1998 avec la Société des Courses Hippiques de Chartres, représentée par son Président, Monsieur THIROUIN, domicilié Stade Jean Gallet, 12 rue Jean Monnet à Chartres, en ce qui concerne la réduction de surface des parcelles cadastrées BY n° 19 pour 44 m<sup>2</sup> et BM n° 122 pour 86 m<sup>2</sup>, soit une surface totale de 130 m<sup>2</sup>, par la conclusion d'un avenant

- PRECISE que la nouvelle redevance annuelle est fixée à 18.18€, la surface de terrain étant désormais de 62 273 m<sup>2</sup> au lieu de 62 403 m<sup>2</sup>.

- DECIDE de l'exonération de cette redevance compte tenu de

la mise à disposition gracieuse de ces infrastructures au bénéfice de la Ville

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir

### **7. La Roseraie – section DL – Déclassement partiel pour cession ultérieure – Décision définitive : unanimité**

- DECIDE le déclassement des chemin et sentiers ruraux, situés en section DL, suivants :

- chemin du Clos de l'Hôtel Dieu pour 1 445 m<sup>2</sup> environ

- sentier rural dit des Bons Enfants pour 485 m<sup>2</sup> environ

- sentier rural dit des Hugries pour 465 m<sup>2</sup> environ

Soit un total de 2 395 m<sup>2</sup> environ.

- DIT que ces chemin et sentiers ruraux feront partie du domaine privé de la Ville de Chartres

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir

## **ARCHEOLOGIE**

### **8. Opération archéologique à Chartres – Rue Guy Moquet – Convention de diagnostic entre la Ville de Chartres et la Société Civile Immobilière**

### **Chartres Clos Fulbert : unanimité**

- APPROUVE les termes de la convention de diagnostic entre la Ville de Chartres et la Société Civile Immobilière Chartres Clos Fulbert, dans le cadre des travaux prévus rue Guy Moquet.

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec la Société Civile Immobilière Chartres Clos Fulbert.

## **AMÉNAGEMENT**

### **9. Ilôt Saint-Jean – Avenant à la convention d'aménagement : unanimité**

- APPROUVE l'avenant à la convention d'aménagement

- AUTORISE Monsieur le Député-Maire ou son représentant à signer ledit avenant

## **URBANISME**

### **10. Déclaration de projet d'intérêt général pour la ZAC des Hauts Saumons : unanimité**

- DECIDE :

1 – de déclarer le projet de ZAC des Hauts Saumons d'intérêt général, en application de l'article

L 126- 1 du Code de l'Environnement relatif à la Déclaration de Projet et à l'article L11-1-1 du Code de l'Expropriation, au décret n°85-453 du 23 avril 1985 transféré dans le code de l'Environnement en annexe aux articles R 123-1 à R123-15.

2 – que la Déclaration d'Intérêt Général de l'opération de la ZAC des Hauts Saumons est ainsi motivée par la Ville de Chartres :

La zone des Hauts Saumons s'inscrit dans le projet urbain de la Ville de Chartres et constitue un site de développement sur des réserves foncières constituées par la ville depuis des années.

Le programme d'aménagement et de développement durable présenté à l'occasion de l'approbation du PLU confirme la volonté d'urbaniser ce site, pour y permettre la construction de logements.

Cette opération a fait l'objet d'un dossier de création en mars 2004.

Dans un souci de mixité urbaine et sociale, le secteur des Hauts Saumons est destiné à recevoir du logement en accession, en locatif, en privé et social.

Un certain nombre de ces logements permettront de reconstituer l'offre de logement social

détruite à l'occasion de l'opération de rénovation urbaine de Beaulieu, conduite en parallèle. Cette opération va donc concourir à plus grande mixité sociale de notre ville, allant ainsi dans le sens de l'intérêt général.

3 – qu'au vu des conclusions motivées mentionnées dans le rapport d'enquête publique, il n'y a pas de modifications, à apporter au projet qui en altèreraient l'économie générale (2<sup>e</sup> alinéa de l'Art.126-1 du Code de l'Environnement).

4 – que la présente délibération valant déclaration de projet conformément à l'article L 126-1 et au décret n°85-453 du 23 avril 1985 transféré dans le code de l'Environnement en annexe aux articles R 123 et à l'article L 11-1-1 sera annexée au dossier de DUP et aux registres d'enquêtes publiques.

## MARCHES PUBLICS – ATTRIBUTIONS

**11. Convention constitutive pour la maintenance préventive et corrective d'équipements de même nature de la Ville de Chartres et du CCAS de Chartres : unanimité**

- APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la Ville de Chartres et le centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Chartres, en vue de passer un marché pour la réalisation de prestations de maintenance préventive et corrective d'équipements de même nature de la Ville de Chartres et du CCAS de Chartres

- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive

**12. Fourniture et mise en œuvre d'équipements audiovisuels et d'éclairage destinés à la manifestation « Chartres en Lumières » - Approbation – Autorisation : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Si-randré s'abstiennent)**

- APPROUVE le titulaire et les montants du marché concernant la fourniture et la mise en œuvre d'équipements audiovisuels et d'éclairage destinés à la manifestation « Chartres en Lumière », selon le choix opéré par la Commission d'Appel d'Offres

- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer les marchés intervenir

## MARCHES PUBLICS – AVENANT DE TRANSFERT

**13. Avenants de transferts aux marchés 2008.043, 2008.052 et 2008.072 – Approbation – Autorisation : unanimité**

- APPROUVE les avenants de transfert aux marchés 2008.043, 2008.052 et 2008.072

- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer les avenants de transfert susvisés

**LE DEPUTE-MAIRE,  
J.P. GORGES**



# La collecte des déchets

## Ordures ménagères (sacs bleus) :

dépôt du sac après 19h, la veille du jour de ramassage ou dépôt dans les conteneurs à tout moment.

## Emballages ménagers (sacs jaunes) :

dépôt du sac après 19h, la veille du jour de ramassage ou dépôt en vrac dans les conteneurs de tri sélectif à tout moment..

## Déchets verts (sacs en papier kraft):

dépôt du sac après 19h, la veille du jour de ramassage. Collecte 1 fois par semaine, 5 sacs maxi par semaine par foyer.

## Encombrants :

dépôt après 19h la veille de la collecte qui a lieu une fois par mois. 1 à 2m<sup>3</sup> autorisé, longueur maxi : 2 mètres.

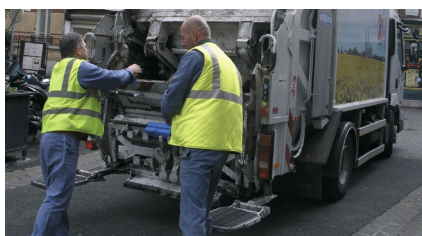
Pour connaître les jours de ramassage de son secteur :  
Info déchets n° vert 0 800 22 20 36  
ou sur [www.chartres-metropole.fr](http://www.chartres-metropole.fr)

## Verres, journaux, revues, magazines :

dans les conteneurs spéciaux, partout en ville.

## Adresses des déchetteries :

rue de la Taye à Lucé (fermée le mardi)  
rue Fontaine Bouillant à Champhol (fermée le jeudi).



# Numéros utiles

Interventions techniques voirie et bâtiments municipaux	02 37 88 44 44
Info déchets	0 800 22 20 36
Hôtel de Ville	02 37 23 40 00
Centre Communal d'Action Sociale	02 37 18 47 00
Chartres habitat	02 37 25 65 25
Chartres métropole	02 37 91 35 20
Police municipale	02 37 23 42 84
Vignettes stationnement	02 37 23 42 83
Service des aides à domicile pour personnes âgées	02 37 18 47 25

# Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr) et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartrains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

**Prochain conseil**  
**le jeudi 28 mai 2009 à 20 h 30**  
**au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.**

**Un rendez-vous à ne pas manquer.**

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site

**[www.chartres-metropole.fr](http://www.chartres-metropole.fr)**



Tout savoir sur Chartres : [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)



# Transports publics : pratiques et gratuits



**Le Relais des Portes**  
toutes les 30 mn



**La Navette**  
toutes les 15 mn



Réalisation : Etudes et Cartographie

Le Conservatoire vous présente son

**Festival**

# Notes de Printemps

**2009**

**Entrée libre**

- **OUVERTURE DU FESTIVAL**  
BEETHOVEN, GRIEG, WEBER  
Concert par l'Orchestre Symphonique  
du Conservatoire  
**Vendredi 15 mai**  
20h - Conservatoire
- **GOSPEL**  
RHULMANN - DELAUNAY  
**Samedi 16 mai**  
20h30 - Église Saint-Aignan
- **PORTES OUVERTES AU CONSERVATOIRE**  
**Mercredi 20 mai - 10h /19h**
- **REQUIEM DE MOZART**  
Par le grand chœur du Conservatoire et  
l'orchestre symphonique de la Garde  
républicaine de Paris  
**Vendredi 22 mai**  
20h30 - Cathédrale
- **MUSIQUE, CONTES ET LÉGENDES**  
Par les enseignants  
**Mardi 26 mai**  
20h30 - Théâtre - Entrée libre sur réservation
- **DANSE EN SCÈNE**  
Démonstrations des élèves avec la  
complicité de Paco Décina  
**Vendredi 29 mai et samedi 30 mai**  
20h30 - Théâtre - Entrée libre sur réservation
- **GRAND CONCERT CHORAL**  
**INTERNATIONAL (Concert de clôture)**  
Choeur Universitaire de Mendoza - Argentine  
**Mardi 2 juin**  
20h30 - Hôtel de Ville - Tarif : 5 €

# Chartres

Réservations : 02 37 23 42 79  
Renseignements : 02 37 84 04 70  
conservatoire@ville-chartres.fr

**Conservatoire  
de Musique et  
de Danse**



Capitale de la lumière et du parfum